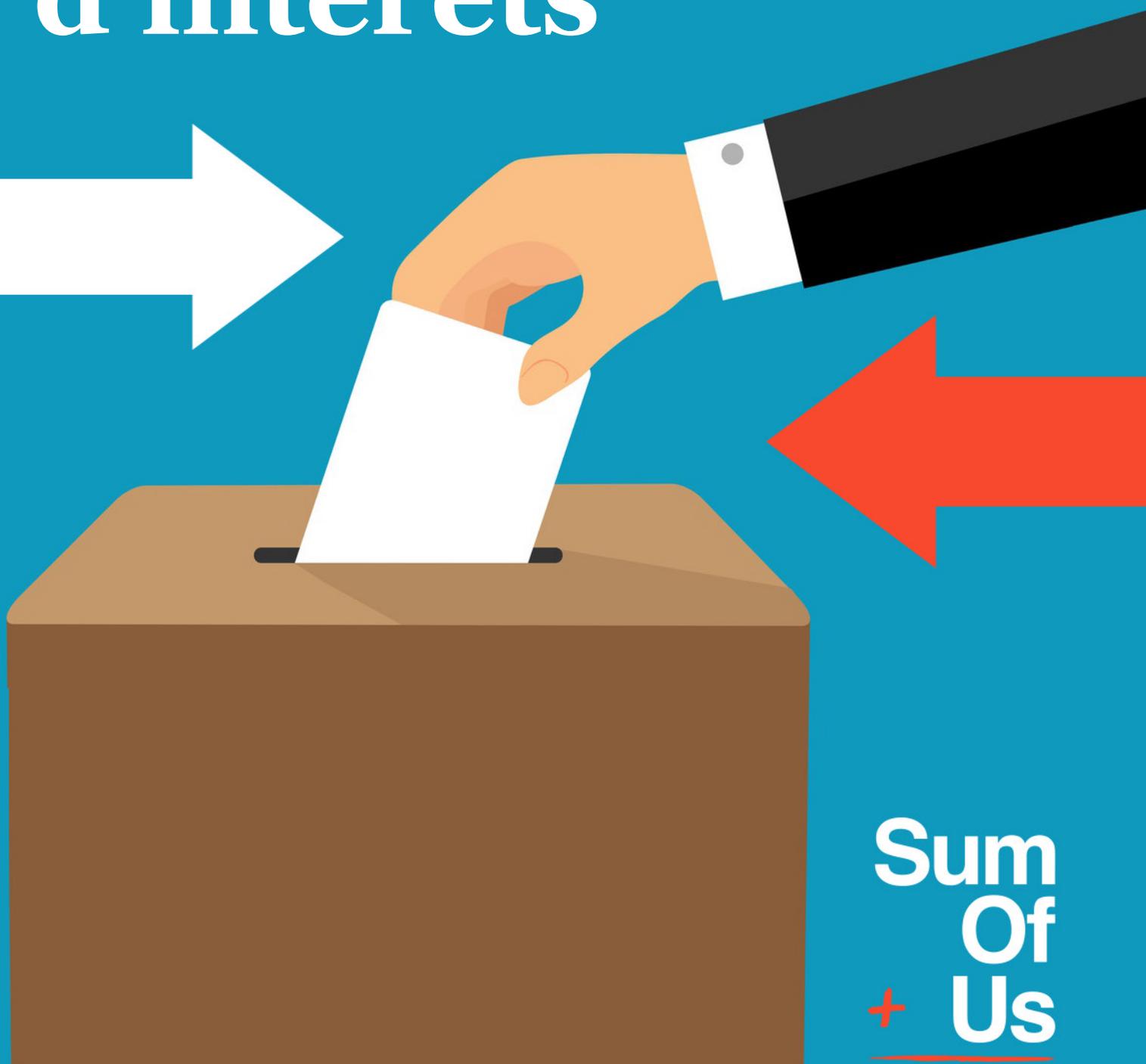


2017

La présidentielle des conflits d'intérêts



Sum
Of
+ Us

2017, La présidentielle des conflits d'intérêts

Enquête de SumOfUs

Réalisée par Warda Mohamed, journaliste
Supervisée par Nabil Berbour et Fatah Sadaoui, chargés de campagne senior SumOfUs
Contact : press@sumofus.org

Documentaliste : Zohra El Mokhtari
Conception graphique : Icekim
Mise en page : Rebecca Rosleth
Date de publication : 20 avril 2017

Retour sur les liens entre les principaux candidats à l'élection présidentielle française François Fillon, Benoît Hamon, Marine Le Pen, Emmanuel Macron, Jean-Luc Mélenchon, leur équipe de campagne et des entreprises françaises et étrangères.

Résumé Exécutif Du Rapport

La campagne présidentielle de 2017 restera comme la plus concernée par la question des conflits d'intérêts. Les révélations et scandales se sont succédés, entachant la candidature d'une grande partie des prétendants.

Depuis 2013, les conflits d'intérêts sont définis dans la loi relative à la transparence de la vie publique. Cette notion désigne des situations dans lesquelles une personne chargée de défendre un intérêt particulier ou général est en position -- ou peut être soupçonnée d'être en position -- d'abuser de sa fonction pour défendre un autre intérêt. C'est sur cette thématique centrale que l'organisation non gouvernementale SumOfUs a décidé de se focaliser dans le cadre de la campagne présidentielle française.

La France, mauvaise élève en la matière

Contrairement aux pays anglo-saxons et scandinaves, la France semble moins sensible aux accusations de conflits d'intérêts qui visent ses élites politiques. Ce manque de transparence et ce mélange des genres alimentent la crise de confiance à l'égard des dirigeants politiques et des institutions étatiques.

Notre méthodologie

Ce dossier traite uniquement des conflits d'intérêts avec des entreprises, les soupçons ou faits avérés qui pèsent sur les candidats François Fillon, Benoît Hamon, Marine Le Pen, Emmanuel Macron, Jean-Luc Mélenchon et les membres de leur équipe dans d'autres domaines n'y sont pas abordés.

L'enquête s'est déroulée du 6 mars au 12 avril 2017. Elle est basée sur l'étude des déclarations de patrimoine et d'intérêts transmises par les candidats à la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP) et qu'elle a rendues publiques pour la première fois ; celles des protagonistes cités ; les déclarations de réserve parlementaire ; le programme électoral de chaque candidat ; les publications d'Anticor, Sherpa, Transparency International ; des recherches sur le terrain et dans la presse et les médias (en particulier les médias français). Les organigrammes des équipes des candidats ont été consultés le 20 mars 2017. Certains membres des équipes n'y apparaissaient pas, d'autres organigrammes ont été actualisés.

Les résultats de cette enquête ne sont pas exhaustifs, notre objectif étant de donner un aperçu du sujet avec des cas emblématiques ou représentatifs, à approfondir ensuite avec SumOfUs dans un large débat sociétal.

Il s'agit en revanche d'un document unique, le seul à regrouper tous les conflits d'intérêts révélés ou rappelés durant cette campagne ou en lien avec ses protagonistes.

Le dossier se veut didactique, avec une fiche par candidat, mettant en avant les cas avérés ou soupçons de conflits d'intérêts les concernant et concernant les membres de leur équipe.

Résultats

Au moins cinquante deux (52) conflits d'intérêts potentiels ou avérés pèsent sur les cinq principaux candidats à l'élection présidentielle : chaque prétendant à la magistrature suprême est de près ou de loin concerné, à un degré plus ou moins grave. Les entreprises citées sont des PME comme des multinationales.

- **Le cas d'Emmanuel Macron est le plus flagrant quant aux risques de conflits d'intérêts**

Il présente en effet plusieurs particularités : en tant que banquier et associé au sein de Rothschild et cie, puis en tant que ministre d'État, il a travaillé sur des dossiers concernant des entreprises privées françaises et étrangères de premier ordre, comme Nestlé, Pfizer ou Alstom. Sa fonction de ministre a permis au candidat millionnaire d'établir des contacts en France, dans les instances et pays européens et de faire voter des lois qui peuvent présenter des avantages pour des acteurs et entreprises privés. C'est aussi l'un des membres de son équipe, Jean-Jacques Mourad, médecin, qui a dû donner sa démission après la révélation de ses liens avec les laboratoires pharmaceutiques Servier.

- **François Fillon n'est pas en reste**

Sa société de conseil 2F Conseil est au coeur de plusieurs révélations qui font scandale, liées aux prestations pour l'entreprise d'assurance Axa ou le milliardaire libanais Fouad Al Makhzoumi, patron de Future Pipe Industries, un des leaders mondiaux de fournitures de pipelines.

- **Marine Le Pen est, comme l'ancien Premier ministre, dans le viseur de la justice**

Les juges enquêtent sur le financement de son microparti Jeanne et les liens du Front national impliqué dans un réseau tentaculaire mis à jour par le scandale mondial des « Panama Papers ».

- **Jean-Luc Mélenchon et, dans une moindre mesure, Benoît Hamon sont beaucoup moins concernés**

Enfin, si Benoît Hamon ne semble a priori pas concerné, des membres de son équipe le sont, comme Arnaud Montebourg avec la Banque Lazard. Et concernant Jean-Luc Mélenchon, c'est son « amitié » avec Serge Dassault, patron du groupe Dassault Aviation, qui soulève certaines interrogations...

Ainsi, à son niveau, chacun des candidats sur lesquels nous avons enquêté entretient lui-même ou via des membres de son équipe des accointances avec des entreprises. Ils se trouvent de fait en position de tirer parti de leur fonction politique actuelle - voire future. C'est l'objet de ce rapport détaillé.

Recommandations

SumOfUs souhaite à travers ce rapport susciter un large débat sociétal entre les acteurs politiques, les médias, les associations et la société civile. Au-delà des données sur les conflits d'intérêts, nous faisons donc un certain nombre de recommandations pour lutter contre le pantouflage, les lobbies et la corruption. Complémentaires à celles émises par d'autres organisations, comme Anticor ou Transparency International, elles doivent permettre de (re)construire une démocratie plus juste, plus égalitaire et plus transparente ; le seul moyen de retrouver la confiance perdue de beaucoup trop de citoyen-ne-s :

- **Mettre un terme à la «misère cachée» de la lutte anticorruption.** La France doit se donner les moyens de lutter contre la délinquance économique et financière. Les institutions judiciaires et policières chargées de lutter contre la corruption doivent être mieux considérées. Leurs moyens doivent être augmentés et leur indépendance garantie.
- **Lutter contre le «pantouflage».** Réaliser une évaluation des meilleures pratiques mondiales et appliquer les mesures les plus prometteuses afin de faire cesser cette pratique utilisée stratégiquement et régulièrement par des acteurs privés dans l'optique de renforcer leur pouvoir d'influence auprès des gouvernements et des législateurs.
- **Faire «sauter» le verrou de Bercy.** Confier aux juges et au Parquet les poursuites et la sanction de la fraude fiscale, en garantissant l'indépendance du Parquet par rapport au pouvoir politique et en renforçant la coordination entre la justice et les autorités fiscales.
- **Le Conseil constitutionnel doit être mis à distance de toute influence des lobbies.** Le prochain gouvernement doit lancer une réforme du Conseil constitutionnel qui garantirait son indépendance et sa réelle expertise. Cela permettrait de mettre fin à la possibilité offerte aux lobbies d'influencer les décisions du Conseil constitutionnel, ainsi qu'à la possibilité pour certains représentants d'intérêts privés d'avoir accès à ses membres.

quelques exemples - sont la conséquence directe de conflits d'intérêts», déclare Nabil Berbour, chargé de campagnes senior chez SumOfUs. «Ces conflits d'intérêts minent la confiance qui doit régner entre les citoyen-ne-s et leurs décideurs publics en faisant passer les profits du secteur privé avant l'intérêt général. Nous souhaitons, à travers ce rapport et à l'occasion de cette période électorale, contribuer à l'émergence d'un véritable changement sur cette question, changement qui a trop longtemps été inhibé en France» conclut-il.

«Depuis sa fondation en 2011, SumOfUs a mené des centaines de campagnes contre le pouvoir d'influence des grandes entreprises. Beaucoup trop souvent, ces campagnes pour la protection des droits des travailleurs, la préservation de l'environnement, ou pour la justice fiscale - pour ne citer que

Sommaire

5	Avant-propos
5	La France, mauvaise élève en la matière
5	Notre méthode
7	2017, La présidentielle des conflits d'intérêts
8	François Fillon
8	Le candidat
9	Son équipe de campagne
	Thierry Solère
	Eric Woerth
	Jean-Pierre Raffarin
	Luc Chatel
	Valérie Pécresse
10	Comment la campagne de François Fillon est-elle financée ?
10	Que préconise-t-il pour lutter contre les conflits d'intérêt ?
12	Benoît Hamon
12	Le candidat
12	Son équipe de campagne
	Arnaud Montebourg
	Nicolas Hazard
	Kader Arif
12	Comment la campagne de Benoît Hamon est-elle financée ?
13	Que préconise-t-il pour lutter contre les conflits d'intérêt ?
14	Marine Le Pen
14	La candidate
14	Son équipe de campagne
	David Rachline
	Frédéric Chatillon
15	Comment la campagne de Marine Le Pen est-elle financée ?
16	Que préconise-t-elle pour lutter contre les conflits d'intérêt ?
17	Emmanuel Macron
18	Son équipe de campagne
19	D'autres personnes-clés
19	Comment la campagne d'Emmanuel Macron est-elle financée ?
20	Que propose-t-il pour lutter contre les conflits d'intérêt ?
22	Jean-Luc Mélenchon
22	Le candidat
22	Son équipe
22	Comment la campagne de Jean-Luc Mélenchon est-elle financée ?
22	Que préconise-t-il pour lutter contre les conflits d'intérêt ?
24	Conclusion
24	Nos principales recommandations

Avant-propos

La campagne présidentielle de 2017 restera comme celle des conflits d'intérêts. Les révélations et scandales se sont succédés, entachant la candidature d'une grande partie des prétendants.

Mais que désigne exactement cette notion dans le contexte français ? Les conflits d'intérêts sont des situations dans lesquelles une personne chargée de défendre un intérêt particulier ou général est en position - ou peut-être soupçonnée d'être en position - d'abuser de sa fonction pour défendre un autre intérêt.

En 2011, le rapport¹ de la commission de réflexion « pour la prévention des conflits d'intérêts dans la vie publique » présidée par le vice-président du Conseil d'État Jean-Marc Sauvé indiquait qu'« *une vision globale des conflits d'intérêts fait aujourd'hui défaut* » en France, en dépit des engagements des gouvernements successifs. Depuis 2013, ils sont définis dans la loi relative à la transparence de la vie publique comme « *toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction* » (Loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013, article 2). Toute violation peut mener à des poursuites judiciaires, des condamnations – dont celle d'inéligibilité – et une décision prise dans ce cadre peut être annulée par le tribunal administratif.

Ainsi, toute situation susceptible d'occasionner un doute sur l'impartialité et l'indépendance d'un acteur – candidat à l'élection présidentielle compris – l'expose à cette accusation de conflit d'intérêts, même s'il ne s'agit pas d'actes pénalement répréhensibles. C'est sur cette thématique centrale que l'organisation non gouvernementale SumOfUs a décidé de se focaliser dans le cadre de la campagne présidentielle française. Son but : lever le voile sur le sujet, lancer au sein de la population un véritable débat et susciter une prise de conscience vis-à-vis des conflits d'intérêt qui portent atteinte à « l'exemplarité de la République » revendiquée par les acteurs politiques.

La France, mauvaise élève en la matière

Contrairement aux pays anglo-saxons ou scandinaves, la France semble moins sensible aux accusations de conflits d'intérêts qui visent ses élites politiques. À la fois amalgamés à la corruption mais perçus comme étant moins graves, les conflits d'intérêts suscitent relativement peu de réactions et de débats, particulièrement dans les médias détenus en grande majorité par des grands patrons² or les faits de corruption, le

recrutement de hauts fonctionnaires par une entreprise privée - communément appelé « pantouflage » - pour citer les exemples les plus flagrants, ne sont que la partie visible de ces liens entre acteurs politiques et entreprises privées qui donnent à voir la porosité entre ces univers et les risques qu'ils font peser sur une société démocratique. Ce manque de transparence et ce mélange des genres alimentent en effet la crise de confiance à l'égard des dirigeants politiques et des institutions étatiques.

Notre méthode

Ce dossier traite uniquement des conflits d'intérêts avec des entreprises, les soupçons ou faits avérés qui pèsent sur les candidats et membres de leurs équipes dans d'autres domaines n'y sont pas abordés.

Cette enquête s'est déroulée du 6 mars au 12 avril 2017. Elle est basée sur l'étude des déclarations de patrimoine et d'intérêts transmises par les candidats à la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP) et qu'elle a rendues publiques pour la première fois ; celles des protagonistes cités ; les déclarations de réserve parlementaire ; le programme électoral de chaque candidat ; les publications d'Anticor, Sherpa, Transparency International ; des recherches sur le terrain et dans la presse et les médias (en particulier les médias français). Les organigrammes des équipes des candidats ont été consultés le 20 mars 2017. Certains membres des équipes n'apparaissaient pas, d'autres organigrammes ont été actualisés.

Les résultats de cette enquête ne sont pas exhaustifs, notre objectif étant de donner un aperçu du sujet avec des cas emblématiques ou représentatifs, à approfondir ensuite avec SumOfUs dans un large débat sociétal. Il s'agit en revanche d'un document unique, le seul à regrouper tous les conflits d'intérêts révélés dans cette campagne ou en lien avec ses protagonistes. Le dossier se veut didactique, avec une fiche par candidat, mettant en avant les cas avérés ou soupçons de conflits d'intérêts les concernant et concernant les membres de leurs équipes.

¹ [Rapport de la Commission de réflexion pour la prévention des conflits d'intérêts dans la vie publique](#), Conseil d'Etat, 26 janvier 2011.

² Voir à ce sujet le documentaire « Les nouveaux chiens de garde » réalisé par Gilles Balbastre et Yannick Kergoat et cette carte réalisée par Le Monde diplomatique et Acrimed « [Médias français : qui possède quoi ?](#) » (juillet 2016).

Fondée en 2011 aux Etats-Unis, implantée notamment en Europe et en France, SumOfUs est une organisation non gouvernementale agissant comme un observatoire international des dérives des entreprises. Son but : développer une communauté de personnes engagées pour contrebalancer le pouvoir grandissant des multinationales à travers le monde et aussi acheter, travailler, investir dans des entreprises qui respectent l'environnement, traitent convenablement leurs salariés et font vivre les valeurs de la démocratie. L'ONG a permis à plus de 12 millions de membres dans le monde de s'engager dans des campagnes ciblant les multinationales auxquelles elle souhaite faire rendre des comptes.

À l'occasion de l'élection présidentielle de 2017, SumOfUs rappelle qu'elle est une organisation non gouvernementale apaisane qui ne soutient aucun candidat. Si SumOfUs ne soutient aucun candidat en particulier, notre organisation appelle toutefois les électeurs à n'apporter leurs suffrages qu'aux candidats qui prennent de sérieux engagements sur la question des conflits d'intérêts.

Le classement dans ce dossier est réalisé par ordre alphabétique. Si des parties sont plus longues que d'autres, c'est simplement parce que nos recherches ont été plus fructueuses concernant certains candidats.

«Depuis sa fondation en 2011, SumOfUs a mené des centaines de campagnes contre le pouvoir d'influence des grandes entreprises. Beaucoup trop souvent, ces campagnes pour la protection des droits des travailleurs, la préservation de l'environnement, ou pour la justice fiscale - pour ne citer que quelques exemples - sont la conséquence directe de conflits d'intérêts», déclare Nabil Berbour, chargé de campagnes senior chez SumOfUs. «Ces conflits d'intérêts minent la confiance qui doit régner entre les citoyen-ne-s et leurs décideurs publics en faisant passer les profits du secteur privé avant l'intérêt général. Nous souhaitons, à travers ce rapport et à l'occasion de cette période électorale, contribuer à l'émergence d'un véritable changement sur cette question, changement qui a trop longtemps été inhibé en France» conclut-il.

2017, La présidentielle des conflits d'intérêts

Les citoyens français sont appelés à élire leur nouveau chef d'Etat les 23 avril et 7 mai prochains. Cette campagne présidentielle française aura été celle des conflits d'intérêts, à travers les nombreux scandales autour de François Fillon, Emmanuel Macron et Marine Le Pen mais aussi le positionnement de Benoît Hamon et Jean-Luc Mélenchon, qui ont eux décidé de s'y attaquer.

Cette thématique habituellement peu abordée en France s'est retrouvée au cœur des débats. Qui est vraiment concerné, et dans quelle mesure ?

François Fillon

Candidat désigné par les primaires du parti de droite Les Républicains (LR)

- Diplômé en droit, il occupe et a occupé les fonctions de maire, président de conseil général, député et sénateur.
- Il a également occupé plusieurs fonctions ministérielles, dont celle de Premier ministre.
- Liste des principales entreprises et entités citées : 2F Conseil, Axa, Fimalac, la Banque Oddo, le Cabinet Ricol et Lasteyrie, Chimirec, L'Oréal, Accor, Air Liquide, Bouygues, Carrefour, Edenred, GDF Suez, Lafarge, Publicis, Safran, Unibail, Valéo, Philips, SAP, Bolloré Telecom, General Electric, Boston Consulting Group, Alstom.

Le candidat

Deux mois après sa nomination à Matignon en 2007, le nouveau Premier ministre prône « l'exemplarité » : « *L'État, qui est la vitrine de la République, doit se montrer exemplaire. Exemplaire dans son organisation, exemplaire dans sa gestion, exemplaire dans sa motivation. Pour moi, il n'y a pas une France du public face à une France du privé, mais une seule France qui marche du même pas, avec les mêmes valeurs, les mêmes ambitions, les mêmes objectifs* », déclarait-il alors.³ Dix ans plus tard, candidat à l'élection présidentielle, François Fillon se trouve accusé de conflits d'intérêts. Après les révélations du *Canard Enchaîné* et une campagne de SumOfUs rassemblant plus de 46 000 signataires, il est forcé de révéler que la société qu'il a fondée en 2012, 2F Conseil, a eu pour client le groupe d'assurances Axa. L'aveu survient quelques jours après l'officialisation du soutien de Henri de Castries qui a été son PDG jusqu'en août 2016 et alors que son nom est cité comme possible ministre de l'Economie et des Finances en cas de victoire du candidat de la droite indique l'agence de presse *Reuters*.

Le groupe reconnaît lui avoir versé 200 000 euros entre mi-2012 et mi-2014. L'ancien Premier ministre l'aurait aidé « à ouvrir des portes à Bruxelles et à Berlin » dans le cadre de négociations concernant la directive européenne sur la nouvelle réglementation des assureurs en Europe, « Solvabilité 2 », selon le magazine *Challenges*.⁴

Parmi ses autres clients se trouve Fimalac, une holding française fondée et dirigée par le milliardaire Marc Ladreit de Lacharrière, présente dans cinq domaines d'activité : services financiers, digital, entertainment, hôtellerie, loisirs et secteur immobilier⁵. *Challenges* relevait en mars dernier : « *Les sommes que la 32e fortune française a apportées à l'ancien Premier ministre sont de trois ordres : le prêt sans intérêts de 50 000 euros, les salaires perçus par Penelope Fillon à la Revue des*

deux mondes et les honoraires versés à la société 2F conseil » avant de se demander « *ce qui a poussé le détenteur d'un patrimoine de plus de deux milliards d'euros à se mettre ainsi en risque – il est sous la menace d'un abus de biens sociaux - avec un homme politique de premier rang. Et sur quoi repose le lien qui les unit ? La première explication [...] serait le "trafic d'influence" puisque c'est François Fillon qui a décoré Lacharrière des insignes de Grand Croix dans l'ordre de la légion d'honneur, une distinction extrêmement rare [...]. La deuxième explication tient aux relations qu'entretient Marc Ladreit de Lacharrière avec la finance internationale [il a été] propriétaire de Fitch, la troisième agence de notation mondiale, il l'a cédée aujourd'hui, mais s'est assuré d'en rester le chairman pendant quatre ans encore [...]* ».

D'autres liens et contacts de François Fillon ont été pointés par les médias. D'après *Le Canard enchaîné*, le candidat LR aurait conclu un contrat via 2F Conseil et touché 50 000 dollars pour avoir mis en relation le milliardaire libanais Fouad Makhzoumi, dirigeant de Future Pipe Industries (FPI), un fournisseur de pipelines basé aux Emirats arabes unis, avec le président russe Vladimir Poutine et le PDG de Total Patrick Pouyanné. Le document aurait également prévu un bonus de 1,5 à 2,5% sur les bénéfices cependant François Fillon n'aurait touché aucune prime de résultat d'après le chargé de communication de Fouad Makhzoumi. Le journal indique que Fillon « *aurait été chargé de faire profiter de son carnet d'adresses au milliardaire libanais et de lui présenter des dirigeants russes, algériens, gabonais et ivoiriens ainsi que des grands patrons français* ». Le site d'investigation *Mediapart* avait déjà fait état des relations entre François Fillon et Fouad Makhzoumi alors que l'ancien Premier ministre était déjà candidat.

Créée en 2012, l'existence de la société 2F Conseil a été révélée au public par *Le Canard enchaîné*. En novembre dernier, le journal a affirmé qu'elle avait rapporté à François Fillon plus de 600 000 euros de salaire net en trois ans, entre 2012 et 2015. *Le Monde* a évoqué un chiffre d'affaires cumulé de 1,015 million d'euros « *la quasi-totalité des profits de la société sont reversés sur le compte courant de M. Fillon* ».

François Fillon aurait également conseillé la banque d'affaires privée Oddo, fondée par Philippe Oddo, 125e fortune française et selon *Mediapart* et *Le Monde*, l'ex-Premier ministre aurait également perçu 200 000 euros en quatre ans du cabinet de conseil financier Ricol Lasteyrie qu'il aurait conseillé. Ce qui pourrait constituer, là encore, un probable conflit d'intérêt. Mais pas le dernier : en 2011, dans sa déclaration d'intérêts de Premier ministre, le candidat de droite indiquait détenir

³ [Déclaration de François Fillon](#), Premier ministre, sur le lancement de la révision générale des politiques publiques, Paris, le 10 juillet 2007.

⁴ « [Les 200 000 euros d'Axa à la société de conseil de Fillon passe mal](#) », *Challenges* avec *Reuters*, 8 février 2017.

⁵ [Informations sur le site institutionnel](#)

des actions de la banque Crédit Agricole et du groupe EDF.⁶ Aujourd'hui, il est vu par le magazine Capital comme le candidat le plus favorable aux actions françaises. En effet, il prévoit, s'il est élu, de « *reprenre les privatisations, que l'Etat sorte des entreprises du secteur commercial où il n'est pas absolument nécessaire* ». ⁷ Tous ces éléments vont ainsi à l'encontre des engagements de l'ancien chef de gouvernement et d'autres membres de son équipe de campagne sont eux aussi visés par des accusations de conflits d'intérêt.

Son équipe de campagne⁸

Thierry Solère

L'organisateur de la primaire de la droite a démissionné du poste de porte-parole de François Fillon le 3 mars, prenant ainsi ses distances avec le candidat impliqué dans plusieurs scandales. Deux semaines avant, Le Canard enchaîné révélait que le Parquet de Nanterre s'intéressait à des activités de Thierry Solère : comme indiqué à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), il a travaillé comme conseiller du PDG pour le groupe Chimirec spécialisé dans le traitement des déchets, contre 12 000 euros d'émoluments brut mensuels. Or il a également été membre de la commission du développement durable de l'Assemblée nationale de juin 2012 à septembre 2015 et a signé en 2013 un amendement visant à exonérer de taxes les véhicules de collecte de déchets industriels dangereux et des huiles usagées, ce qui est « *exactement l'activité du groupe Chimirec* », rappelle Le Monde.⁹

A l'époque, il argue qu'il s'agissait d'un amendement de groupe. Et alors qu'il a déclaré au Monde avoir commencé à travailler pour le groupe avant son élection à l'Assemblée nationale (juin 2012), sans préciser la date, et travailler toujours pour eux, il a indiqué à la HATVP qu'il conseillait Chimirec depuis octobre 2014.

Par ailleurs, l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales (OCLCLIFF) s'intéresse à Lerins Communication, société de conseil dirigée par son épouse Karine Theet-Solère : le député a indiqué dans sa déclaration à la HATVP que son épouse, qu'il a embauchée comme assistante parlementaire, était « *sans activités autres* », Le Canard enchaîné indique pourtant que la société « *aurait dégagé 200 000 euros de bénéfices non commerciaux* ». L'affaire est toujours en cours.

Éric Woerth

En 2009, le député socialiste Christian Eckert interpelle Éric Woerth en séance de questions à l'Assemblée nationale : « *Ma question s'adresse à M. Éric Woerth, ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat.*

Monsieur le ministre, [...] lundi soir, à l'hôtel Bristol - ce n'est pas n'importe quelle gargote ! -, le président de la République a tenu à remercier le premier cercle de ses donateurs. Ces derniers donnent tous les ans à l'UMP entre trois et sept fois le SMIC. Ils sont repartis pleinement rassasiés et rassurés. Les 9 millions d'euros collectés par le trésorier de l'UMP sont le meilleur placement du monde : ils rapportent les 13 milliards d'euros du bouclier fiscal, les 20 milliards de réductions d'impôts sur les cessions des filiales, j'en passe et des meilleures !

Devant ces donateurs prestigieux, le président de la République s'est engagé à ne jamais revenir sur le bouclier fiscal. [...] Il y a là de quoi les fidéliser.»¹⁰

« *A l'heure où le même ministre du budget traite des cas des exilés fiscaux en Suisse, cette double casquette peut nourrir le soupçon* », commente alors Mediapart.¹¹ Réponse du ministre à cette question qu'il qualifie de « *stupide* » : « *Vous confondez tout [...] ! Y a-t-il confusion des genres lorsque l'on est à la fois ministre du budget et trésorier d'un parti politique ? Il n'y a pas de problème : il n'y a pas de confusion des genres.* »

Son nom est pourtant cité dans « l'affaire Bettencourt » révélée par Mediapart, un conflit familial devenu une affaire d'Etat impliquant jusqu'au président de la République Nicolas Sarkozy. Trois ans plus tard, Eric Woerth est mis en examen pour trafic d'influence passif et pour recel de financement illicite de parti politique dans ce cadre. Toutefois, le tribunal correctionnel de Bordeaux prononce en 2015 une double relaxe dans les volets du dossier qui portent sur le trafic d'influence et l'abus de faiblesse. Le ministre est également soupçonné de prise illégale d'intérêts dans la vente de 57 hectares de la forêt de Compiègne. Il bénéficie d'un non-lieu en 2014, avant que la Cour de cassation relance en février 2016 ce dossier pour soupçon de favoritisme. Ces poursuites lui ont valu de perdre sa place de ministre dans le cadre d'un remaniement ministériel.

Jean-Pierre Raffarin

Ancien chef de produits chez Jacques Vabre (entreprise agro-

6 « [Les ministres publient leur déclaration d'intérêts: un peu de croustillant, pas de révélations](#) », Le Post, 22 avril 2011.

7 « [Présidentielle 2017 : Fillon promet de relancer les privatisations](#) », Les Echos, 1er décembre 2016.

8 [L'organigramme de François Fillon n'est plus disponible sur son site, la page de présentation de son équipe est désactivée](#). Sa nouvelle équipe de campagne a été présentée par communiqué de presse le 17 mars 2017. Autres membres de l'équipe sur lesquels l'enquête a porté : l'ancienne ministre et actuelle vice-présidente de LR, Nathalie Kosciusko-Morizet a occupé la fonction de chargée de mission auprès du directeur de la stratégie d'Alstom au début des années 2000, rappelle La Dépêche et Eric Ciotti (rien à signaler).

9 Matthieu Goar et Simon Piel, « [Thierry Solère, porte-parole de François Fillon, soupçonné de fraude fiscale](#) », Le Monde, 14 juillet 2017.

10 [Fiche](#) question à l'Assemblée nationale.

11 Martine Orange, « [L'impossible double casquette d'Eric Woerth](#) », Mediapart, 11 décembre 2009.

alimentaire), Jean-Pierre Raffarin prend en 1978 la tête d'une société de crédit immobilier de la Vienne avant de devenir président du Crédit immobilier de Poitou-Charentes puis de France Centre-Ouest. Il est l'un des rares hommes politiques à avoir occupé de telles fonctions dans le privé.

L'ancien Premier ministre consacre désormais une partie de son temps à donner des conférences : « *Trois ou quatre par an, l'intégralité des rémunérations est reversée à sa fondation Prospective et Innovation* », commente une de ses collaboratrices à France 3.¹² Jean-Pierre Raffarin dit intervenir à la demande de gouvernements sur le thème du management dans des pays africains ou sur des questions économiques. Il est surtout très actif en Chine, comme l'indique la liste des événements sur le site de la fondation. L'ancien chef de gouvernement est membre du conseil d'administration du Forum de Boao, le Davos Chinois, rappelle La Croix : « *Il est devenu quasiment un ambassadeur officieux [de la Chine] après avoir refusé à Nicolas Sarkozy d'en être l'ambassadeur officiel* ». ¹³ Il est rémunéré 6 000 et 7 000 euros en moyenne pour chaque prestation : quarante-cinq minutes d'intervention suivie par une vingtaine de minutes de questions-réponses.

Luc Chatel

Avant de devenir ministre, Luc Chatel a été directeur des ressources humaines de L'Oréal, le numéro 1 mondial des cosmétiques. Dans sa déclaration à l'HATVP, il indique être à la tête du cabinet de conseil en stratégie LCH, cette activité lui a rapporté « *51 000 euros entre juin et décembre 2012, puis 183 135 euros en 2013* ». Mais d'après des révélations du *Canard enchaîné* en 2014, le principal client « *pour ne pas dire unique* » de LCH serait la société Boston Consulting Group (BCG), une entreprise de conseil qui a conseillé l'UMP concernant l'organisation de la campagne présidentielle de 2007 de Nicolas Sarkozy. De plus, BCG « *aurait été sollicité pour réaliser des rapports à trois reprises en 2008, lorsque Luc Chatel était secrétaire d'Etat chargé de la Communication, puis lorsqu'il était en charge de l'Industrie. Des contrats vraisemblablement conclus sans appel d'offres* », note LePoint.fr,¹⁴ qui parle de soupçons de favoritisme et potentiel conflit d'intérêts, rappelant qu'en 2012 le groupe a remporté un marché public dans le cadre d'un appel d'offres, compris entre 90 000 et 120 000 euros, pour fournir « *une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le pilotage stratégique de la politique interministérielle de la lutte contre le décrochage scolaire* ». Luc Chatel était ministre de l'Éducation. A-t-il favorisé la société Boston Consulting Group comme prestataire auprès des ministères contre des contrats pour LCH ? Secrétaire général de l'UMP chargé d'assurer la transition après le scandale Bygmalion au moment des faits, il a indiqué au *Canard enchaîné* « *une seule commande à BCG*

». Il a également précisé que, en tant que consultant chez LCH auprès de BCG, il n'a « *jamais traité de dossiers publics* ». L'ex-ministre a enfin dit avoir arrêté toute activité de conseil depuis sa prise de fonction à l'UMP.

Valérie Pécresse

En 2011, l'actuelle présidente de la région Ile-de-France est la ministre à déclarer le plus de participations financières : 14 au total. Il s'agit d'actions de sociétés cotées françaises et étrangères, toutes détenues via un plan d'épargne en actions : Accor, Air Liquide, AXA, Bouygues, Carrefour, Edenred, GDF Suez, Lafarge, Publicis, Safran, Unibail, Valéo, Philips et SAP.¹⁵

La ministre déclare également une participation financière directe dans le capital d'une entreprise, Imerys, leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie (la société opère dans l'extraction et la transformation de minéraux). Ses 10 000 actions ont alors une valeur de 579 000 euros. Enfin, elle mentionne la présidence du conseil de surveillance de Bolloré Télécom par son père¹⁶ et son conjoint est le président de l'activité Energies renouvelables du groupe General Electric.

Comment la campagne de François Fillon est-elle financée ?

Le candidat de la droite dispose de trois sources de financement pour sa campagne : les dons, les cotisations des votants à la primaire de la droite et la contribution du parti Les Républicains, ce qui représente environ « *17 millions d'euros. Soit plus que le plafond des dépenses autorisées par l'Etat pour les candidats au premier tour de l'élection présidentielle (16,85 millions)* », soulignait Challenges le 2 avril dernier.

La primaire a rapporté environ 9,4 millions d'euros. Le parti a ajouté un prêt de 5 millions d'euros que François Fillon pourra rembourser grâce aux subventions publiques et envisage un second emprunt de 1 à 3 millions d'euros.

Les dons, qui représentent plus de 3 millions d'euros, devraient être reversés à l'association de financement de la campagne or ils alimentent le microparti de François Fillon, Force républicaine, ajoute le magazine.

Que préconise-t-il pour lutter contre les conflits d'intérêt ?

François Fillon propose dans son programme « *une réforme institutionnelle [qui] comprendra la mise en place de nouvelles règles en faveur de la transparence de la vie publique qui supposent un consensus entre les différents courants politiques. Je lancerai donc des travaux associant pleinement les parlementaires pour établir de nouvelles mesures dans ce*

¹² Bernard Dusol, « [Jean-Pierre Raffarin très demandé pour des conférences rémunérées](#) », France 3 Régions, le 16 février 2015.

¹³ Céline Rouden, « [Jean-Pierre Raffarin libre et désintéressé](#) », La Croix, le 22 juin 2016.

¹⁴ « [UMP : la petite entreprise de Luc Chatel fait désordre](#) », Le Point, le 13 août 2014.

¹⁵ [Déclaration d'intérêts Membres du Gouvernement](#), archives du Gouvernement.

¹⁶ Matthieu Depriekx et Thomas Bronnec, « [Conflits d'intérêt: les ministres s'essayaient à la transparence](#) », L'Express, 21 avril 2011.

sens, dans le respect de la séparation des pouvoirs. »

Durant une conférence de presse, le candidat a fait part d'une nouvelle proposition : « *Les ministres signeront un code de conduite des membres du gouvernement [qui] garantira notamment [...] la prévention des conflits d'intérêt et la bonne utilisation des moyens publics. »*

FRANÇOIS FILLON ET LES CONFLITS D'INTÉRÊTS



F. FILLON

Ancien Premier ministre, Député LR

Le premier cercle

François Fillon dirige la société 2F Conseil dont les clients connus sont :



Personnes clés :



Henri de Castries

PDG d'AXA jusqu'en 2016; possible ministre de l'Économie si victoire du candidat



M.L. de Lacharrière

Dirige Fimalac, propriétaire de la Revue des deux mondes qui a rémunéré Pénélope Fillon, Chairman de Fitch, décoré des insignes de Grand Croix dans l'ordre de la légion d'honneur par F.Fillon

Entreprises dont F. Fillon est actionnaire :



Équipe de campagne



Valérie Pécresse

Ancienne ministre, présidente (LR) région IDF

Participation financière directe dans le capital de la société Imerys

Actions détenues via PEA : Accor, Air Liquide, Axa, Bouygues, Carrefour, Edenred, Engie, Lafarge, Publicis, Safran, Unibai, Valéo, Philips et SAP;

Conjoint président de l'activité Energies renouvelables de General Electric



Luc Chatel

Ancien ministre, Député LR

Ancien DRH de l'Oréal

à la tête du cabinet de conseil en stratégie de LCH

Client « unique » de LCH : Boston Consulting Group (cabinet missionné à trois reprises en 2008 lorsque M. Chatel était secrétaire d'Etat à la communication; ce même cabinet a remporté un marché public lorsque M. Chatel était ministre de l'Éducation)



Thierry Solère

Député LR

Ancien conseiller du PDG de Chimirec, alors qu'il était également membre de la Commission du développement durable de l'Assemblée nationale

Son épouse Theet-Solère a été embauchée comme son attachée parlementaire pendant que la société de conseil qu'elle dirige, Lerins Communication dégage 200000 € de bénéfices commerciaux



Eric Woerth

Ancien ministre Député LR

Ancien trésorier de l'UMP, animateur du club des finances de l'UMP alors qu'il était ministre des Comptes publics (double casquette)

Fut mis en examen dans le cadre de l'affaire Bettencourt, puis relaxé



J.-P. Raffarin

Ancien Premier ministre Sénateur LR

À la tête de sa fondation, Prospective et Innovation, très active en Chine

Membre du conseil d'administration du Forum de Boao (« le Davos asiatique »)

Benoît Hamon

Candidat désigné par les primaires du parti de gauche, Le Parti socialiste (PS)

- Diplômé en histoire, le candidat du parti de gauche Le Parti socialiste (PS) occupe ou a occupé les fonctions de conseiller régional, maire, député, député européen, porte-parole du PS, président de conseil général, député et sénateur.
- Il a également occupé plusieurs fonctions ministérielles.
- Il a dirigé une société d'études d'opinion, Le Fil.
- Liste des principales entreprises et entités citées : Le Fil, Banque Lazard, Google, Axa, eBay, Amundi, EDF, AWF et AWF Music.

Le candidat

Avant de devenir député en 2012, Benoît Hamon était directeur d'une société d'études d'opinion, Le Fil. Cette activité lui rapportait environ 2000 euros mensuels. Il a déclaré à la HATVP avoir quitté sa fonction de direction après son élection.

Son équipe de campagne¹⁷

Arnaud Montebourg

Arnaud Montebourg était au gouvernement en même temps que Benoît Hamon et a démissionné au même moment. L'ex-ministre du Redressement productif a été critiqué quand la banque Lazard du banquier d'affaires Matthieu Pigasse a été choisie par le gouvernement pour l'activité de conseil dans le cadre de la création de la Banque publique d'investissement (Bpifrance).

En 2012, *Le Nouvel Observateur* a établi un parallèle entre la mission confiée par le ministère au banquier et le fait qu'il ait nommé la journaliste Audrey Pulvar, à l'époque compagne d'Arnaud Montebourg, à la tête du magazine *Les Inrockuptibles* dont il est propriétaire. « *S'il n'a pas encore réussi à s'imposer comme conseiller à l'Élysée, le banquier de 44 ans a en revanche su se mettre dans les petits papiers d'Arnaud Montebourg, qui ne jure que par cet homme 'intelligent et créatif'. Et pour cause, il vient d'embaucher sa compagne Audrey Pulvar. L'arrivée de la journaliste à la tête des Inrockuptibles, l'hebdo de Pigasse, n'est pas passée inaperçue* », signalait l'article qui a mené Arnaud Montebourg à attaquer le journal et l'auteure Odile Benyahia-Kouider en diffamation. Elle avait poursuivi : « *Peu savent en revanche que parallèlement le banquier a obtenu... du même Arnaud Montebourg (et de Pierre*

Moscovici) un mandat de conseil pour la création de la future Banque publique d'investissement ». Condamné en première instance, le journal avait fait appel et a été relaxé par la Cour d'appel.¹⁸

Nicolas Hazard

Nicolas Hazard est le fondateur du Comptoir de l'innovation (Inco) présenté sur le site institutionnel comme « *le premier consortium mondial d'une nouvelle économie, inclusive et durable. En réunissant 9 structures présentes dans 18 pays et œuvrant sur 4 secteurs complémentaires - l'investissement (100 millions d'euros), l'incubation (500 start-ups accompagnées), la formation (350 personnes fragiles formées) et dans les médias (5 millions de personnes sensibilisées) -, INCO créé des opportunités économiques pour tous* ». L'Inco a été lancé avec le Groupe SOS et la Caisse des Dépôts « *ensuite les autres banques ont suivi comme des moutons* », a déclaré Nicolas Hazard à *L'Obs*¹⁹ : pour financer ses projets de « *finance solidaire* » à travers le monde, l'Inco a obtenu des financements de Google, Axa, eBay et Amundi, la plus grande société de gestion financière.

Kader Arif

Ministre délégué puis secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Kader Arif a été poursuivi en 2014 après que des membres de sa famille ont été soupçonnés d'avoir été avantagés dans l'obtention de marchés publics dans la région de Toulouse et avec le ministère de la Défense par son entremise, signalait *Le Monde*. Les deux sociétés dirigées par le frère puis les neveux de l'ex-ministre pour décrocher des marchés publics dans la région de Toulouse sont AWF Music, liquidée en mai 2014 et AWF, spécialisée dans la sonorisation de spectacles. L'entreprise de son frère Aissa Arif a facturé 700 000 euros au Parti Socialiste lors des campagnes des primaires et de la présidentielle selon *Mediapart*. Aux dernières nouvelles, l'enquête préliminaire était en cours et des perquisitions avaient eu lieu au ministère de la Défense²⁰.

Comment la campagne de Benoît Hamon est-elle financée ?

Le candidat vainqueur de la primaire socialiste bénéficie du soutien du PS, qui touche une subvention publique annuelle de 24 millions d'euros, rappelle *Challenges*. Le parti est son principal financeur via un prêt de 8 millions d'euros et une contribution qui pourrait grimper jusqu'à 6 millions d'euros. Il

¹⁷ L'enquête a porté sur trente membres sur un total de près de 140 personnes que compte l'équipe de Benoît Hamon. Autres membres de [l'équipe](#) sur lesquels nous avons enquêté : Sandra Laugier, Elisa Lewis, Romain Slitine, Pauline Veron, Dominique Méda, Thomas Piketty, Nicolas Hazard, François Gemenne, Salah Amokrane, Alfred Spira, Eric De Montgolfier, François Lamy, Pascal Cherki, Yannick Jadot, Philippe Martin, Axelle Lemaire et Jean Jouzel. Le climatologue se positionne comme pro-nucléaire et fait partie du Conseil de l'environnement d'EDF. Il voit le nucléaire comme une solution pour sortir des problèmes énergétiques, ce qui lui vaut des critiques puisqu'il est en même temps membre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec).

¹⁸ « [BPI/Lazard : Montebourg débouté en appel dans trois affaires de diffamation](#) », *L'Obs*, 11 décembre 2014.

¹⁹ Claude Soula, « [Nicolas Hazard, le golden boy de la finance sociale](#) », *L'Obs*, 12 février 2017.

²⁰ Simon Piel, « [Kader Arif : une enquête judiciaire sur des soupçons de favoritisme](#) », *Le Monde*, 22 novembre 2014.

a reçu 203 511 euros de la part de 2 436 donateurs, soit une moyenne de 84 euros par personne. Selon Régis Juanico, quatre dons de plus de 2 500 euros ont été enregistrés.²¹

Que préconise-t-il pour lutter contre les conflits d'intérêt ?

Benoît Hamon insiste particulièrement sur la moralisation de la vie politique. Son programme indique « *Pour PRÉVENIR LES CONFLITS D'INTÉRÊT (NDLR. Les capitales sont de l'auteur du programme), j'obligerai tout candidat à une élection à publier la liste de ses grands donateurs. Je m'appuierai sur un DIALOGUE SOCIAL RENFORCÉ (NDLR. Ibid), impliquant, à tous les niveaux, tous les acteurs. J'élargirai la définition de la situation de conflit d'intérêts. La fonction publique sera protégée du "pantouflage" par un renforcement des règles de nomination* ».

L'équipe de campagne de Benoît Hamon a présenté dix mesures sur la transparence de la vie politique visant notamment à obliger les candidats à l'élection présidentielle à publier leurs déclarations de patrimoine et d'intérêt ; interdire le cumul des fonctions de parlementaires et de conseil et imposer aux candidats à l'Élysée d'avoir un casier judiciaire vierge. Il prévoit aussi l'obligation de publier les noms de tous les donateurs au-delà de 2 500 euros. Les formulaires de dons au candidat du PS ont ainsi été adaptés pour demander leur accord aux donateurs, ceux qui n'acceptent pas verront leur argent refusé, indique *Libération*.

L'élu a aussi rappelé ses engagements dans un entretien avec des électeurs paru dans *Le Parisien/Aujourd'hui en France*²² : il propose que les parlementaires ne puissent pas avoir d'autre revenu que celui lié à leur mandat pour éviter des conflits d'intérêts. « *L'objectif est de poser une barrière étanche contre toute forme d'influence* ». Pour lui, il faut « *rémunérer correctement les élus* » car « *le but c'est qu'ils soient indépendants financièrement des lobbys* », « *qu'ils n'aient pas besoin de faire un autre travail qui les rendrait dépendants de groupes de pression qui feraient en sous-main la loi à leur place* ». « *L'objectif est de poser une barrière étanche contre toute forme d'influence* », explique-t-il.

« *A l'Assemblée, il y a des textes qui sont, à la virgule près, les mêmes que ceux que proposent des groupes privés* », dénonce le parlementaire, ce que les enquêtes de « *Cash investigation* » et « *Pièces à conviction* » (France Télévisions) avaient également mis en avant.

21 Rachid Laïreche et Laure Bretton, « [Transparence : pendant les affaires, Hamon lave plus blanc](#) », *Libération*, 16 février 2017 et Déclaration lors du Mediapart Live.

22 Jannick Alimi, Ava Djamshidi, Philippe Martinat et Henri Vernet, « Benoît Hamon : « [Macron n'est pas de gauche](#) » », *Le Parisien*, 2 avril 2017.

BENOÎT HAMON ET LES CONFLITS D'INTÉRÊTS



B. HAMON

Ancien ministre,
Député PS

Profil

Avant de devenir député en 2012, Benoît Hamon était directeur d'une société d'études d'opinion, Le Fil. Cette activité lui rapportait environ 2000 euros mensuels. Il a déclaré à la HATVP avoir quitté sa fonction de direction après son élection.

Financement de sa campagne :

Il a reçu 203 511 euros de la part de 2 436 donateurs, soit une moyenne de 84 euros par personne. Il s'est engagé à fournir l'identité de ses grands donateurs (> à 2500 €). Selon son équipe, quatre dons de plus de 2 500 euros ont été enregistrés.

Équipe de campagne



A. Montebourg

Ancien ministre

La banque Lazard du banquier d'affaires Matthieu Pigasse a été choisie par le gouvernement pour mener l'activité de conseil visant à la création de la Banque publique d'investissement (ce mandat fut octroyé par Montebourg et Pierre Moscovici)

Matthieu Pigasse avait embauché la campagne de Montebourg, Audrey Pulvar comme rédactrice en chef de son magazine Les Inrockuptibles



Nicolas Hazard

Fondateur du Compoir de l'innovation (Inco)

Pour financer ses projets de « finance solidaire » à travers le monde, l'Inco a obtenu des financements de Google, Axa, eBay et Amundi, la plus grande société de gestion financière.



Kader Arif

Ancien ministre,
Député PS

Des membres de sa famille ont été soupçonnés d'avoir été avantagés dans l'obtention de marchés publics dans la région de Toulouse: entreprise concernée AWF Music, individu Aissa Arif (son frère)

Marine Le Pen

Candidate du Front national (FN), parti d'extrême-droite

- Avocate, elle a occupé ou occupe les fonctions de présidente du FN ; présidente du groupe Europe des nations et des libertés du Parlement européen ; conseillère régionale et conseillère municipale
- Liste des principales entreprises et entités citées : Rachline conseil et communication, Riwal, First Czech Russian Bank.

La candidate

La candidate du Front national est visée par une enquête pour « financement illégal ». Elle se trouve avec le parti et le microparti Jeanne au cœur d'un réseau auquel s'intéresse la justice, plusieurs de ses collaborateurs et membres de son équipe de campagne sont également poursuivis.

Son équipe de campagne²³

David Rachline

Dans sa déclaration d'intérêts et d'activités à la HATVP, le sénateur élu en 2014 n'a pas signalé la société Rachline Conseil & Communication, *L'Express* a dévoilé que cette entreprise avait pour activité la conception de maquettes publicitaires et le conseil en communication. Domiciliée à Saint-Cloud, elle était active entre 2009 et 2010.²⁴ Ce n'est pas la seule information manquante : *Le Monde* a révélé que lors des élections législatives de 2012, la SARL Riwal, prestataire de services du FN, l'a employé durant deux mois en tant que responsable de projet contre une rémunération d'un peu plus de 4 600 euros, alors qu'il était en campagne dans le Var. D'après les juges, ce salaire pourrait n'être qu'un don déguisé. Il a été visé par une enquête pour « financement illégal » de campagnes électorales, tout comme Marine Le Pen et Nicolas Bay²⁵.

Frédéric Chatillon

Son nom n'apparaît pas dans l'organigramme des membres de l'équipe de la campagne de la candidate du FN.

Cet ancien du groupe d'extrême droite GUD dirige l'agence de communication Riwal, le principal prestataire du microparti du FN destiné aux prestations financières, Jeanne.

En avril 2014, *Le Monde* révèle qu'à la suite d'une demande d'information de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CNCCFP), une information judiciaire contre X est ouverte pour « escroquerie en bande organisée », « faux et usage de faux » concernant les

activités financières de ce microparti²⁶.

La justice considère Frédéric Chatillon comme le personnage central du système organisé par le parti depuis 2011 pour ses campagnes électorales. Ses activités sont détaillées dans le livre « *Marine est au courant de tout...* »²⁷. En 1994 par exemple, il se rapproche de Moustapha Tlass, ministre de la Défense syrien, indique également *Le Journal du Dimanche*, « *le régime d'Hafez el-Assad finance alors les activités du GUD Groupe Union Droit et voit en lui une porte ouverte sur les mouvements dissidents occidentaux* ».

En 1995, après la victoire du FN dans trois villes à l'issue des élections municipales, il crée Riwal, une agence de communication qui devient notamment un prestataire de services du Front national, selon les termes du parti. Riwal réalise entre autres la réalisation du journal municipal de Marignane.

Frédéric Chatillon est selon *Mediapart* « *le prestataire phare de la campagne frontiste de 2012* ». D'après le compte présidentiel de Marine Le Pen, que le site d'information a consulté, l'entreprise a facturé 1,66 million d'euros de prestations à la campagne, soit quasiment un cinquième des dépenses déclarées par la candidate Marine Le Pen, remboursées par l'Etat à hauteur de 8 millions. Il avait pourtant affirmé à *Mediapart* n'avoir engrangé que « *quelques centaines de milliers d'euros* ». ²⁸ Sa société a en fait eu le monopole de la communication de la présidente du FN : impression des affiches et documents de propagande électorale (960 680 euros), campagne Internet et applications pour smartphones (258 204 euros), retransmission sur Internet des réunions de Marine Le Pen (69 607 euros), envoi de SMS et emailing pour mobiliser les sympathisants (11 182 euros), impression et routage de mailings sur la candidate (167 001 euros), frais et diffusion pour les échanges avec les blogueurs par Facebook et Twitter (11 601 euros), fournitures pour le local de campagne (6 757 euros), travaux d'agencement dans le local (32 500 euros), etc, indique toujours *Mediapart*. En plus de Riwal, Unanime, une autre société liée à Frédéric Chatillon, a travaillé pour la campagne. Fondée en 2011 - et domiciliée à la même adresse que deux sociétés d'Axel Loustau, autre proche de l'ancien chef du GUD - elle a réalisé la maquette et l'impression de journaux du FN, pour plus de 152 000 euros. Ses actionnaires sont Sighild Blanc, salariée et actionnaire de Riwal mise en examen et Thibault Nicolet.

²³ Conseil stratégique de campagne de [Marine Le Pen](#). Des membres de son équipe n'apparaissent pas dans les documents présentant l'équipe de campagne. Autres membres de son équipe sur lesquels l'enquête a porté : Steeve Briois indique dans ses activités le nom de la SARL DSIM, « sans activité depuis 2012 ». Stéphane Ravier et son épouse sont employés chez Orange, rien à signaler du côté de Florian Philippot, Louis Aliot et Jean Messiha.

²⁴ Nicolas Barriquand, « [Déclaration d'intérêts: les oublis de David Rachline](#) », *L'Express*, 13 mai 2015.

²⁵ Sylvain Chazot, « [Marine Le Pen, Nicolas Bay et David Rachline visés dans une enquête pour "financement illégal de campagnes électorales"](#) », *Le Lab politique* - Europe 1, 10 avril 2015.

²⁶ Abel Mestre et Caroline Monnot, « [Le microparti de Marine Le Pen visé par la justice](#) », *Le Monde*, 15 avril 2014.

²⁷ Mathias Destal et Marine Turchi, éditions Flammarion, Paris, 2017

²⁸ Marine Turchi et Mathilde Mathieu, « [La «GUD connection» tient les finances de Marine Le Pen](#) », *Mediapart*, 17 octobre 2013.

En 2012, Axel Loustau, actionnaire de Riwal, patron de la société privée Vendôme sécurité et candidat frontiste aux législatives de 1997 dans les Hauts-de-Seine lui succède. Le parti fait appel à sa société pour assurer une partie des prestations de sécurité (l'organisation du défilé du 1er Mai ou des meetings de campagne de Marine Le Pen).

En 2015, Frédéric Chatillon est d'abord mis en examen pour « faux et usage de faux », « escroquerie », « abus de biens sociaux » et « blanchiment d'abus de biens sociaux » puis, en tant que personne morale, pour « financement illégal de parti politique ». Riwal a « l'interdiction d'entretenir une relation commerciale directe ou indirecte avec le FN dans le cadre des élections ». Pourtant *Le Monde* rapporte que l'entreprise a édité un tract pour le FN pendant la campagne pour les élections régionales de 2015. L'année suivante, le journal indique dans le cadre du scandale des « Panama Papers » qu'« un système offshore sophistiqué a été mis en place [...] pour sortir de l'argent de France, au moyen de sociétés écrans et de fausses factures avec la volonté d'échapper aux services antiblanchiment français »²⁹.

En février dernier, Frédéric Chatillon est une troisième fois mis en examen, dans le cadre de l'information judiciaire ouverte en novembre 2015 concernant le microparti. Il assure à *Europe 1* qu'il n'a « aucune intention de contourner son contrôle judiciaire », il précise que les « sociétés qu'[il] dirige ou qui sont sous [sa] dépendance n'interviendront ni directement, ni indirectement dans les campagnes à venir du Front national ». Néanmoins *Le Monde* annonce que Riwal travaille toujours pour le Front national, et Frédéric Chatillon qui contrôle le groupe Erer est l'un des principaux actionnaires de la société e-Politic, qui a réalisé et mis en ligne le site officiel de campagne Marine2017.fr

Le Canard enchaîné confirme : Frédéric Chatillon est salarié du parti. Il indique à l'agence de presse AFP qu'il est chargé de mission pour la campagne présidentielle de Marine Le Pen depuis novembre 2016 en tant que coordinateur technique du print et du web, pour 2 550 euros brut mensuels. Ce que la candidate du FN a corroboré sur BFM TV-RMC.³⁰

Comment la campagne de Marine Le Pen est-elle financée ?

Le FN annonce que les banques françaises refusent de prêter de l'argent au parti d'extrême-droite pour financer la campagne. Il se tourne ainsi vers l'étranger : Russie et Emirats arabes unis notamment³¹.

Cotelec, le mini-parti de Jean-Marie Le Pen, reçoit en 2014 un

prêt de 2 millions d'euros d'une société chypriote alimentée par des fonds russes. La même année, la First Czech Russian Bank (FRCB) prête 9 millions d'euros au FN. La somme permet entre autres au parti de financer la même année la première campagne européenne de l'ère mariniste, rappelle *LePoint.fr*.³² Elle a depuis été placée sous tutelle par la Banque centrale russe. A l'époque, le député européen frontiste Jean-Luc Schaffhauser joue les intermédiaires entre le président de la banque et son parti, en s'octroyant une commission. La cellule anti-blanchiment Tracfin alerte la justice sur la rémunération de l'eurodéputé. « *Le but de ce voyage, c'était une contrepartie au prêt [...], car aller dans le Donbass marquait un soutien fort à la Russie* », explique-t-il aux auteurs du livre « *Marine est au courant de tout...* »

Marine Le Pen explique au *Point.fr* qu'elle « ne [s]e sen[t] absolument pas liée par les banques étrangères » : « *Il s'agirait simplement d'un prêt avec intérêt* ». Des députés PS ont réclamé en 2015 une commission d'enquête parlementaire sur ces financements étrangers. Validée, elle n'a pas vu le jour.

La FCRB fermée, que devient le prêt du FN ? Le trésorier Wallerand de Saint-Just a répondu à *Libération* régler les intérêts du prêt à l'agence d'assurance des dépôts (ASV), un organisme public chargé d'organiser la liquidation de la banque russe. L'AFP mentionne qu'une autre entreprise est titulaire de la créance, Conti, enregistrée à Moscou et spécialisée dans la location de véhicules. Son propriétaire a confirmé et n'écarte pas de revendre à son tour la créance.

Enfin, comme les autres partis politiques ou micropartis, Jeanne doit déposer ses comptes chaque année à la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CNCCFP). Cette commission n'a cependant pas le pouvoir de contrôler les bilans comptables. Ce sont les commissaires aux comptes, choisis et rémunérés par les partis, qui ont accès à toutes les recettes et dépenses et qui sont les seuls à les certifier. Ils ont donc un rôle central pour pointer d'éventuels irrégularités et ont l'obligation, sous peine de condamnation pénale, d'informer le procureur des délits.

Les comptes du microparti Jeanne ont ainsi été certifiés par deux commissaires liés au Front national. Nicolas Crochet dirige le cabinet Amboise Audit dans lequel travaillait l' élu FN Jean-François Jalkh en 2012, membre de l'équipe de campagne, et Benoît Rigolot, qui a fondé en 2009 avec Olivier Duguet la société d'experts-comptables Equités. Nicolas Crochet a déclaré à *L'Obs* « *Oui, j'étais l'un des conseillers économiques de Marine Le Pen, mais je n'ai pas été rémunéré.*

29 Simon Piel et Anne Michel, « "Panama papers" : comment des proches de Marine Le Pen ont sorti de l'argent de France », *Le Monde*, 5 avril 2016.

30 « Marine Le Pen: "Y a-t-il des gentils et des méchants anciens du GUD?" », BFM TV, 23 mars 2017.

31 Marine Turchi, « Le travail d'influence des Emirats arabes unis auprès de Marine Le Pen », *Mediapart*, 21 octobre 2016.

32 Hugo Domenach, « Russie : les dessous de la visite de Marine Le Pen », *Le Point*, 25 mars 2017.

[...] Il n'y a pas de problème déontologique quand on n'a pas les deux mêmes fonctions et qu'on n'a rien en commun.
 » Contrairement à ce qu'il affirme, une facture publiée par *Mediapart* et adressée à Marine Le Pen en février 2012 montre qu'il a été payé 59 800 euros ³³.

Que préconise-t-elle pour lutter contre les conflits d'intérêt ?

Lors de la précédente campagne de 2012, Marine Le Pen s'engageait à ce que tout haut responsable politique ou administratif nommé fasse « *l'objet d'une enquête minutieuse, à l'instar de ce qui se fait dans l'administration américaine* » et à ce que « *le passé professionnel de chacun, à commencer par celui des ministres, soit [sera] examiné par une haute instance sur la prévention des conflits d'intérêts et de la transparence dont les membres seront désignés par les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale.* »

Il n'y a aucune mention du sujet dans son programme cette année. La candidate a toutefois répondu à *Libération*, qui a soumis aux principaux candidats « *six propositions en faveur de la transparence* » :

« Je poserai comme principe celui d'une interdiction d'une activité privée en plus du mandat parlementaire. Si un parlementaire veut s'engager dans une activité rémunérée, il devra saisir une Haute Autorité de la déontologie, qui s'assurera de l'absence de conflits d'intérêts. L'activité et le montant de la rémunération seront rendus publics. Cette Haute Autorité prohibera en outre tout aller-retour entre la grande finance et la haute fonction publique (le «pantouflage»).

Je suis favorable à la création d'une Haute Autorité de la déontologie publique. Ses membres seront désignés par les assemblées à une majorité qualifiée et elle comprendra un collège de citoyens, tirés au sort sur les listes électorales pour éviter toute partialité. La compétence de la Haute Autorité pourra être étendue au-delà des assemblées. Ainsi, la nomination d'un ministre sera elle aussi conditionnée à une enquête sur ses activités passées et la Haute Autorité devra certifier a priori l'absence de conflits d'intérêts.

Pour renforcer la transparence et assurer un traitement équitable de l'information, la Haute Autorité s'assurera que les ministres et les parlementaires ne détiennent aucune participation financière ou de quelconques intérêts dans des groupes de presse. Les membres d'un exécutif local devront en outre indiquer à la Haute Autorité les activités rémunérées et non-rémunérées qu'ils exercent en plus de leur mandat : la non-déclaration ou la dissimulation d'informations engageront la responsabilité pénale de l'élu. La Haute Autorité aura enfin toute compétence pour enquêter dans les exécutifs locaux et pourra saisir le parquet en cas de violation manifeste de la loi.³⁴»

³³ David Perrotin, « [Les comptes du microparti de Marine Le Pen validés par des proches du FN](#) », Rue 89, 13 février 2015.
³⁴ « Marine Le Pen : «[Supprimer la réserve parlementaire](#)» », *Libération*, 8 mars 2017.

MARINE LE PEN ET LES CONFLITS D'INTÉRÊTS



M. LE PEN

Président du FN
Députée Européen

Profil

Visée par une enquête pour « financement illégal ». Elle se trouve au cœur d'un réseau auquel s'intéresse la justice. Plusieurs de ses collaborateurs sont poursuivis.

Financement de sa campagne :

Cotelec, le mini-parti de Jean-Marie Le Pen, a reçu en 2014 un prêt de 2 millions d'euros d'une société chypriote alimentée par des fonds russes. La même année, la First Czech Russian Bank (FRCB) a prêté 9 millions d'euros au FN



Nicolas Crochet

Ancien conseiller économique de Marine LE PEN, Expert comptable

Nicolas Crochet dirige le cabinet Amboise Audit Le cabinet Amboise Audit à contrôlé l'ensemble des dépenses et des recettes du FN en 2011

Équipe de campagne



David Rachline

Maire FN

Société Rachline Conseil & Communication

SARL Rival prestataire de services du FN l'a employé durant deux mois en tant que responsable de projet, contre une rémunération d'un peu plus de 4600 euros

Visé par une enquête pour « financement illégal de campagnes électorales, tout comme Marine Le Pen et Nicolas Bay



Frédéric Chatillon

Ancien du GUD, à la tête de Rival

Rival principal prestataire de Jeanne, le micro-parti du FN destiné aux prestations financières.

information judiciaire contre X est ouverte pour « escroquerie en bande organisée », « faux et usage de faux » concernant les activités financières de Jeanne

La justice considère Frédéric Chatillon comme le personnage central du système organisé par le FN depuis 2011 pour ses campagnes électorales.

Frédéric Chatillon est d'après Mediapart « le prestataire phare de la campagne frontiste de 2012 »

Unanime, une autre société liée à Frédéric Chatillon a travaillé pour la campagne. Ses actionnaires sont Sighild Blanc, salariée et actionnaire de Rival et Thibault Nicolet.

Le 15 mars 2012, c'est un autre ami de l'ancien leader du GUD qui lui a succédé : Axel Loustau, actionnaire de Rival et patron de la société privée Vendôme sécurité, candidat frontiste aux législatives de 1997 dans les Hauts-de-Seine

Frédéric Chatillon qui contrôle le groupe Erer est l'un des principaux actionnaires de la société e-Politic, qui a réalisé et mis en ligne le site officiel de campagne Marine2017.fr

Frédéric Chatillon est salarié du parti en tant que coordinateur technique du print et du web

Emmanuel Macron

Candidat du parti qu'il a créé « En Marche ! », présenté comme étant « ni de droite, ni de gauche »

- Diplômé de l'ENA, il a été inspecteur des Finances avant de se mettre en disponibilité de la fonction publique
- Il a été banquier d'affaires puis associé-gérant chez Rothschild et Compagnie
- A occupé la fonction de ministre et de secrétaire général adjoint de la présidence de la République
- Liste des principales entreprises et entités citées : Nestlé, Pfizer, Banque Rothschild, Servier, Altice Media Group, General Electric, Vinci, Bouygues, Unibail-Rodamco, Havas, BNP, Presstalis, Sofiprotéol, Siemens IT, Atos.

Plusieurs médias se demandent comment l'ancien banquier d'affaires qui a gagné plus de 2,8 millions chez Rothschild entre 2009 et 2012 peut déclarer quatre ans plus tard des revenus si peu élevés. Réponse de son porte-parole Sylvain Fort au Journal du dimanche : « *Pendant les années Rothschild, Emmanuel Macron a adapté son train de vie à ses revenus et il a donc pas mal dépensé* ».

*Rue 89*³⁵ rappelle qu'il a été conseiller de grandes entreprises dans leurs opérations de fusions-acquisitions, qu'il s'est également occupé de Presstalis, de Sofiprotéol et de la reprise de Siemens IT par Atos, dirigée par l'ancien ministre de l'Economie Thierry Breton - qui a annoncé son soutien au candidat - , en tant que « conseiller acquéreur » avant de s'intéresser particulièrement à l'agroalimentaire. Une partie de son temps est dédiée à « l'influence », précise le magazine : « *il conseille "bénévolement" la société des rédacteurs du Monde (SRM), lorsque le trio Bergé, Niel et Pigasse s'apprête à reprendre le quotidien.* » Et c'est suite à de nombreuses rencontres avec Peter Brabeck (patron de Nestlé à l'époque, qu'il a notamment croisé à la commission Attali), que Macron parvient à piloter le rachat des laits infantiles de Pfizer, au détriment de Danone. La transaction est évaluée à neuf milliards d'euros et lui permettra de se mettre « à l'abri du besoin jusqu'à la fin de ses jours ».

L'article rappelle que la banque Rothschild est très liée au milieu politique : « *Tissées par des études communes et des amitiés forgées dans les cercles du pouvoir, ces liaisons fructueuses en font parfois "des ministères bis de l'Industrie et de l'Economie". Le nom de Rothschild a d'ailleurs longtemps charrié des images d'empire financier, ce qui poussera les socialistes à nationaliser la banque en 1982. La nomination de Macron au gouvernement n'en est que plus ironique.* »

La stratégie contre-productive du ministre pour l'Etat français et les salariés est pointée dans la vente d'Alstom, détenu à 20% par l'Etat français, à General Electric. L'entreprise française a été inquiétée via ses filiales à plusieurs reprises par la justice américaine. Un des hauts dirigeants d'Alstom a même été emprisonné dans une prison de haute sécurité aux Etats-Unis. Tous ces éléments ont suscité des interrogations sur la transaction, souligne *France TV Info*³⁶. Surtout, cette vente va à l'encontre des engagements du gouvernement socialiste vis-à-vis des travailleurs et salariés. Emmanuel Macron répond alors « *refuser être le bouc-émissaire* ».

Par ailleurs, dans le cadre de la révision des professions juridiques qu'il a mise en œuvre, le ministre de l'Economie a engagé ce que *Mediapart* qualifie de « *révolution dans le monde juridique* » puisqu'il a permis aux experts-comptables de fournir des prestations juridiques et leur a offert de nouvelles dispositions. Or un certain nombre des recommandations de la commission Attali dont il a été l'un des participants et le rapporteur général se retrouvent dans ladite loi qui porte le nom du ministre. Ces dispositions réinstaurent des conflits d'intérêts structurels de l'ordre de ceux qui ont été révélés dans le scandale Enron - l'une des plus grosses faillites frauduleuses de l'histoire économique mondiale³⁷ - pointe le site d'investigation³⁸.

Le 6 mars dernier, lors d'un débat organisé par la Confédération des PME, Emmanuel Macron a annoncé qu'il souhaite assouplir les règles imposées aux banques et assureurs après la crise financière. Celles-ci n'auraient « *qu'un objectif de réduction du risque* » et les auraient « *désincité à financer l'économie* », « *or c'est précisément le discours des lobbies financiers, qui dénoncent la réglementation financière pour mieux faire l'impasse sur le rôle néfaste de la spéculation ou de la rigueur budgétaire sur l'économie* », dénoncent Dominique Plihon, professeur émérite en sciences économiques à l'université Paris-XIII et Frédéric Lemaire, doctorant en économie à l'université Paris-XIII, membre d'Attac, dans une tribune de *Libération*³⁹. Enfin, en marge de la loi « Sapin 2 » censée lutter contre la corruption et l'évasion fiscale, Emmanuel Macron a introduit la ratification de l'ordonnance sur la réforme du code des marchés publics. Le ministre et son gouvernement ont facilité l'accès aux marchés aux grands groupes du BTP tels que notamment Vinci, Bouygues, Eiffage et d'autres groupes fonciers : Unibail, Gecina, ou Klépierre au détriment des autres acteurs⁴⁰.

35 Rémi Noyon, « [Au fait, il faisait quoi chez Rothschild, Emmanuel Macron ?](#) », Rue 89, 30 août 2016.

36 Rémi Noyon, « [Au fait, il faisait quoi chez Rothschild, Emmanuel Macron ?](#) », Rue 89, 30 août 2016.

37 Thomas Frank, « [Enron aux mille et une escroqueries](#) », Le Monde diplomatique, février 2002.

38 Martine Orange, « [La loi Macron remet au goût du jour le conflit d'intérêts](#) », Mediapart, 14 juin 2015.

39 Dominique Plihon, « [Emmanuel Macron : son amie la finance](#) », Libération, 29 mars 2017.

40 Martine Orange, « [Macron ministre relaie les intérêts des majors du BTP](#) », Mediapart, 12 juillet 2016.

Son équipe de campagne⁴¹

Jean-Jacques Mourad

Un membre de l'équipe d'Emmanuel Macron a particulièrement fait parler de lui : Jean-Jacques Mourad. Conseiller de l'équipe santé du candidat, le cardiologue a réalisé plus de soixante prestations rémunérées par le laboratoire pharmaceutique Servier. Il a donné sa démission après que ces liens ont été révélés.

« *Qui parle ? Le porte-parole de Macron ou le speaker de Servier ?* », avait tweeté le Formindep, l'association pour une information médicale indépendante, après la participation du praticien aux Rencontres de l'officine où il représentait Emmanuel Macron, mentionne Le Monde. Le Formindep renvoyait alors vers les liens déclarés par le médecin sur la base gouvernementale Transparence Santé. Entre le 1er janvier 2013 et fin juin 2016, il a réalisé plus de 66 interventions dont plusieurs cycles de conférences à l'étranger payées par le groupe pharmaceutique. Plus de 80 000 euros de frais de restaurant et de transport sur cette période sont également déclarés. « *Je reconnais ne pas avoir fait état de mes liens avec le laboratoire Servier, ni au moment d'intégrer ce groupe ni au cours de nos travaux* », écrit dans son communiqué Jean-Jacques Mourad.

La fréquence des conventions et les montants déclarés sont jugés « *hors normes* » par Irène Frachon, la pneumologue qui a fait éclater le scandale du Mediator. « *C'est du jamais-vu ! Je suis sidérée par le niveau d'avantages, de cadeaux et de conventions menées quasi exclusivement avec Servier, dit-elle. Ce serait bien que les candidats à la présidentielle sachent que la transparence est en marche* », relaie le journal.

L'équipe de campagne minimise son rôle : « *On est quarante à cinquante à collaborer rien que pour la partie santé* », indique Olivier Véran, porte-parole officiel du candidat sur ce thème pour qui Jean-Jacques Mourad « *n'a pas une influence particulière* » dans la structure chargée d'élaborer ce volet du programme.

Emmanuel Macron a pourtant proposé un meilleur remboursement des médicaments contre l'hypertension artérielle sévère, spécialité de Jean-Jacques Mourad et marché important pour Servier. Pour le directeur de la communication d'En Marche ! Sylvain Fort « *il y a au moins les apparences d'un conflit d'intérêts* ». Jean-Jacques Mourad répond au quotidien : « *J'ai été un des premiers à comprendre l'intérêt du non-mélange des genres considérant n'avoir aucune influence sur quoi que ce soit dans la vie des médicaments de Servier.* » De son côté, la présidente du Formindep accuse : « *Dans son*

discours de Nevers, on retrouve tous les éléments de langage du lobby de l'industrie pharmaceutique, la similitude est vraiment frappante. » Emmanuel Macron a annoncé en mars dernier à l'AFP qu'il avait décidé « *saisir [son] comité d'éthique, pour demander à chacun des contributeurs dans les groupes de travail de faire part d'éventuels conflits d'intérêts* »⁴².

Richard Ferrand

Parmi les «hommes clés» de l'équipe de campagne d'Emmanuel Macron se trouve le secrétaire général d'En Marche et député Richard Ferrand⁴³. L'ancien directeur général des Mutuelles de Bretagne (de 1993 à 2012) est celui qui a porté un amendement sur « le secret des affaires » à la loi Macron.

Visant officiellement à lutter contre l'espionnage industriel, il aurait pu réduire le champ d'investigation des journalistes et museler les lanceurs d'alerte, commentait alors L'Obs. Une lettre ouverte parue dans [Le Monde rassemblant journalistes](#) d'investigation, sociétés des journalistes, rédacteurs et écoles de journalisme avait dénoncé avec virulence cette «*menace*» pour la liberté de la presse. Selon cet amendement, pour faire respecter leur confidentialité, les entreprises auraient pu saisir le juge des référés qui aurait décidé du statut « strictement légitime » de l'information ou pas. Les journalistes auraient été forcés d'attendre la décision du juge avant de poursuivre ou non leurs enquêtes. L'amendement prévoyait trois ans d'emprisonnement et 375 000 euros d'amende en cas d'infraction et 7 ans d'emprisonnement et 750 000 euros d'amende pour une information « *de nature à porter atteinte à la souveraineté, à la sécurité ou aux intérêts économiques essentiels de la France* ».

C'est pourtant Richard Ferrand qui avait critiqué le travail des lobbies à l'Assemblée nationale⁴⁴: « *Certaines professions ont atteint un haut niveau dans l'art de la communication et parviennent à faire valoir des arguments que l'on entend à l'envie, qui sont diffusés sous forme de kit pour les plus oublieux d'entre nous...* », rapporte LCP.

« *Avec une telle loi, nombre de scandales, affaires ou dossiers n'auraient jamais été révélés* », expliquera à L'Obs Edouard Perrin, journaliste de l'agence de presse Premières Lignes spécialisé dans l'évasion fiscale. *Libération* cite notamment : Mediator, amiante, Luxleaks, UBS, HSBC sur l'évasion fiscale, Elf, Karachi, Tapie-Crédit lyonnais. L'amendement a été retiré de la loi Macron après une forte mobilisation des journalistes - le secret des affaires fera toutefois l'objet d'une loi spécifique.

⁴¹ [Organisation de l'équipe En Marche!](#) Autres collaborateurs pour lesquels des recherches ont été effectuées : Bariza Khiari, Catherine Barbaroux, Jean-Marc Borello, Françoise Holder, Laurence Haïm, Sacha Houlié, Caroline Saudemont, Patrick Toulmet, Stéphane Travert « cadre commercial dans le secteur privé » selon sa déclaration. Il soutient le nucléaire, industrie « d'excellence » et estime « que la France doit continuer d'investir pour inventer les réacteurs du futur » ou encore Axelle Tessandier fondatrice d'Axlagency.com, agence de communication digitale créée dans la Silicon Valley fin 2009. Elle est l'initiatrice du projet « Palomar 5 », financé à hauteur de 2 millions d'euros par Google et T-Mobile (forbes) et Kickstarter (financement participatif).

⁴² François Béguin, « [Conflit d'intérêts : un membre de l'équipe de campagne de Macron démissionne](#) », Le Monde, 7 mars 2017.

⁴³ Vanessa Schneider, « [Richard Ferrand, le premier des marcheurs, homme-clé du dispositif de Macron](#) », Le Monde, 28 mars 2017.

⁴⁴ Maxence Kagni, « [Loi Macron : quand les lobbies s'invitent à l'Assemblée](#) », LCP, 14 janvier 2015

Benjamin Griveaux

Porte-parole d'En Marche !, il est directeur de la communication et des relations institutionnelles du groupe Unibail-Rodamco, le leader européen de l'immobilier commercial, qui a pu être favorisé par l'ordonnance sur la réforme du code des marchés publics.

Didier Casas

Directeur général adjoint de Bouygues Télécom, il a pris un congé sans solde afin d'intégrer le « pôle idées » en charge de l'élaboration du programme du candidat Macron et de le conseiller sur les dossiers régaliens. À l'instar d'Emmanuel Macron, Didier Casas est un ancien de l'ENA, « pantouflard » passé par la case Conseil d'État avant de rejoindre Bouygues Télécom en 2008.

D'autres personnes-clés

Dans l'entourage d'Emmanuel Macron se trouve un autre personnage emblématique : Bernard Mourad, le patron d'Altice Media Group (frère de Jean-Jacques Mourad). « *Ce proche de Patrick Drahi a choisi de démissionner pour éviter tout conflit d'intérêt dans ses nouvelles missions auprès de l'ex ministre de l'Economie, un ami de plus de 15 ans* », relève *Challenges* ⁴⁵. Ancien banquier d'affaires, il est en charge des questions et relations avec les sphères économiques. Il a piloté avec Marc Laufer la consolidation et la restructuration des actifs d'Altice Media Group (*Libération*, *L'Express*...). Rapproché du groupe d'Alain Weill NextRadioTV puis absorbés au Printemps dernier par SFR Group. Après avoir été directeur général de Morgan Stanley à Paris, Bernard Mourad s'est fait connaître pour avoir collaboré avec Patrick Drahi, notamment pour le rachat de SFR en 2014, opération risquée pour le groupe et ses salariés français ⁴⁶. Durant sa carrière de banquier d'affaires, il a conseillé l'américain Hearst dans le rachat des magazine internationaux de Lagardère et Mondadori dans l'acquisition d'Emap France. Il a par ailleurs accompagné des fonds d'investissement pour la reprise d'une partie de Vivendi Publishing. Ce qui pose aussi la question du positionnement des médias vis-à-vis d'Emmanuel Macron, devenu leur favori. De son côté, Christian Dargnat, président de l'association de financement d'En Marche !, a été de 2009 à 2015 directeur général de BNP AM et y a occupé d'autres fonctions de premier ordre. Il avait précédemment eu de hautes responsabilités au sein du Crédit Agricole. De 2010 à 2013, il a été président du comité MEDEF « Monnaies et Système Monétaire International » et fin 2013, il a été nommé membre de la Commission consultative de l'Autorité des Marchés financiers « Gestion et Investisseurs Institutionnels ».

Enfin, dans son entourage « *amicale ou proche* », *Capital* cite Alexandre Bompard PDG de Fnac-Darty, Xavier Niel Free,

etc), le PDG de Carrefour, Georges Plassat, Serge Weinberg de Sanofi, Pierre Pringuet du groupe Ricard, Philippe Wahl de La Poste et Paul Hermelin CapGemini, Frédéric Mazzella de BlaBlaCar et Eric Carreel de Withings⁴⁷. D'autres soutiens se sont déclarés : Alain Minc, Pierre Bergé (entrepreneur dans le domaine du luxe, YSL et dans la presse) ou Laurent Bigorgne, directeur de l'Institut Montaigne, cercle de réflexion libéral présidé par Henri de Castries (l'ex-patron d'Axa devenu conseiller de François Fillon)⁴⁸.

Autre soutien de poids : Jean-Yves Le Drian. Le ministre de la Défense a été récemment récompensé par Abdel Fattah Al-Sissi au Caire pour « *l'essor sans précédent* » de la coopération militaire entre la France et l'Egypte, selon la présidence égyptienne.

L'Egypte a renforcé depuis 2015 son arsenal militaire en achetant à la France 24 avions de combat Rafale de Dassault, une frégate multimissions de type FREMM DCNS et des missiles pour un montant total estimé à 5,2 milliards d'euros, ainsi que deux navires de guerre de type Mistral pour un total d'environ 950 millions d'euros⁴⁹. Jean-Yves Le Drian a reçu des mains de Sissi « *l'ordre de la République de la première catégorie, en reconnaissance de ses efforts et sa contribution à l'essor sans précédent de la coopération militaire entre les deux pays* », selon le communiqué de la présidence égyptienne. C'est également lui qui a négocié les contrats d'armements avec les autres partenaires, de l'Arabie saoudite à l'Inde, devant le « *meilleur VRP de l'Etat français* ». En cas de victoire d'Emmanuel Macron, il pourrait d'ailleurs garder son poste⁵⁰.

Comment la campagne d'Emmanuel Macron est-elle financée ?

« *Nous ne vivons que de dons privés* », a affirmé le candidat à *La Croix* dans une interview le mois dernier⁵¹. « *Selon la loi électorale, nous avons refusé tout don d'entreprise ou de personne morale de droit privé et accepté des dons de personnes physiques entre 1 et 7 500 euros. Un peu plus de 30 000 personnes ont donné, avec un montant médian de 50 euros. Environ 2 % des dons dépassent 5.000 euros* », précise Emmanuel Macron. Il s'est dit « *atterré par les insinuations de certains alors que nous respectons rigoureusement la loi* », ajoutant « *ceux qui nous demandent de révéler le nom de donateurs devraient savoir que le secret fiscal s'y oppose* ». L'ancien ministre de l'Economie Emmanuel Macron a aussi annoncé qu'il empruntait 8 millions d'euros pour financer sa campagne.

Pour une levée de fonds, avec notamment des chefs d'entreprises, l'ancien ministre est allé en septembre dernier

45 Gilles Fontaine, « [Bernard Mourad quitte Altice pour rejoindre l'équipe d'Emmanuel Macron](#) », *Challenges*, 4 octobre 2016.

46 Jean Stern, « [Citizen Drahi, Israélien de cœur et de nationalité](#) », *Orient XXI*, 7 décembre 2015.

47 Sophie Lécluse, « [Patrons, économistes, élus... Découvrez les proches du candidat Emmanuel Macron](#) », *Capital*, 28 mai 2015.

48 « [Qui sont les soutiens du candidat Macron ?](#) », *Le Monde*, 28 février 2017.

49 Warda Mohamed, « [Rafale à l'Égypte : Paris tourne la page des printemps arabes](#) », *Orient XXI*, 16 février 2015.

50 Hubert Coudurier, « [Le Drian reconduit à la Défense ?](#) », *Le Télégramme*, 9 mars 2017.

51 [Emmanuel Macron : d'où vient l'argent de sa campagne ?](#) », *Sud Ouest*, 12 mars 2017.

à Londres. *Le Monde* rapporte qu'un dîner, un petit déjeuner et un déjeuner ont été organisés pour récolter des dons, pour un montant pouvant aller jusqu'à 7 500 euros, plafond légal pour une personne physique voulant financer un mouvement politique. Les noms des participants ont été tenus secrets. Interrogé par *Le Monde*, Albin Serviant, organisateur de l'événement et directeur général du site internet de colocation Appartager.com, a déclaré : « Pour Macron, il s'agit d'une levée de fonds parfaitement assumée ». Autour de la table d'Emmanuel Macron, le patron a réuni « gens des médias, de la technologie, de la musique et du cinéma ». Autre rendez-vous, à Las Vegas cette fois : *Le Canard enchaîné* relève que l'Inspection générale des finances (IGF) soupçonne un délit de favoritisme concernant l'organisation d'une soirée à Las Vegas en 2016 où le ministre de l'Économie a rencontré des entrepreneurs français. « Cette opération de séduction, montée dans l'urgence, à la demande expresse du cabinet du ministre, a été confiée au géant Havas par Business France (l'organisme de promotion de la French Tech dépendant de Bercy) sans qu'aucun appel d'offres ait été lancé », révèle le journal. « La commande de la prestation Havas est susceptible de relever du délit de favoritisme », aurait souligné l'IGF après enquête, indique *Le Canard Enchaîné*. Emmanuel Macron dément formellement.

De plus, un ancien ministre de l'Économie peut-il chercher de l'argent auprès d'exilés fiscaux pour financer sa campagne ? Emmanuel Macron est allé récolter en octobre dernier, alors qu'il n'était pas encore candidat, « des fonds pour sa campagne auprès de contributeurs invités par le fondateur de la marque Celio Marc Grosman dans les faubourgs bruxellois huppés », annonce Arrêt sur images⁵². Cette information est révélée par le site belge L'Echo. D'après le site DH.be, « 43 personnes triées sur le volet [ont été] conviées à un dîner en l'honneur d'Emmanuel Macron », en présence du Français Claude Berda « le B de AB Productions » ou celle de Jean-Paul Philippot, patron de la RTBF. D'après les médias français qui ont relayé l'information, Uccle est une destination prisée des candidats ou de leurs représentants français : Nicolas Sarkozy, Alain Juppé, Nathalie Kosciusko-Morizet ou encore Eric Woerth « sont également venus draguer le porte-monnaie des exilés français », note ASI.

Selon un patron d'un cercle d'affaires cité par L'Echo, « la première chose que nous demandent les chefs de cabinet des politiques français quand ils nous contactent, c'est : "Combien penses-tu qu'on va pouvoir lever ?" »

Pour finir, le candidat d'En marche ! a déclaré devant la fédération des chasseurs vouloir « restaurer les chasses présidentielles ». Héritées de la monarchie, elle réunissaient jusqu'en 2010 lors d'une quinzaine de journées de chasse par an le président de la République et ses invités : « une trentaine de "happy few" qui sont sélectionnés, savant dosage

d'industriels du CAC40, de chefs d'Etat africains ou du Proche-Orient, d'hommes politiques de tous bords, de personnalités de la police ou de la justice », rappelle *L'CI* citant Raphaëlle Bacqué du Monde.

D'après *Mediapart*, début mars, Macron avait récolté 8 millions d'euros, « la moitié du plafond de dépenses autorisé par la loi pour le premier tour d'une présidentielle. Du jamais vu pour un parti tout neuf ».

Le « verrou de Bercy » désigne en France la possibilité offerte aux fraudeurs fiscaux d'échapper à la justice, si le ministère des Finances le décide, c'est un cas unique au monde rappelle France TV info. Quelle est la position des candidats ?

- Jean-Luc Mélenchon, Benoît Hamon, Jacques Cheminade veulent le supprimer
- Emmanuel Macron déclare vouloir lutter contre les arrangements fiscaux entre Etat et multinationales et alourdir les sanctions contre la fraude fiscale, ce qu'il n'a toutefois pas fait quand il était ministre
- François Fillon dit vouloir un agenda européen pour l'équité de traitement fiscal entre les majors américaines et les entreprises européennes-Marine Le Pen veut priver d'accès aux marchés publics les multinationales qui pratiquent l'évitement fiscal et souhaite particulièrement dénoncer les conventions fiscales avec les pays du Golfe⁵³.

Que propose-t-il pour lutter contre les conflits d'intérêt ?

« Nous proposerons une grande loi de moralisation de la vie publique. Elle comprendra : l'interdiction pour les parlementaires d'exercer des activités de conseil parallèlement à leur mandat, pour mettre fin aux conflits d'intérêt. Toutes leurs indemnités seront soumises à l'impôt [...] » Son programme ne dit rien sur le « pantouflage », pratique qui concerne directement Emmanuel Macron.

52 Anne-Sophie Jacques, « [Macron : levée de fonds dans la banlieue bruxelloise des exilés fiscaux](#) », Arrêt sur images, 5 mars 2017.
53 Cyril Graziani, « [Comment en finir avec l'évasion fiscale ?](#) », France Inter, 3 avril 2017.

Une bataille plus efficace contre « le pantouflage » ?

Le terme « pantouflage » désigne le fait pour un haut fonctionnaire d'aller travailler dans une entreprise privée. Un fonctionnaire ayant eu de hautes fonctions politiques peut aussi rejoindre le secteur privé avant de revenir servir l'État. Cette pratique pose des problèmes éthiques et déontologiques liés au mélange des genres entre sphères privées et publiques / intérêt général et particuliers. Elle est donc source de conflits d'intérêts. « *Les relations proches entre, d'un côté, les régulateurs et le pouvoir politique, et de l'autre, l'industrie de la finance et ses lobbyistes, sont alimentées par le recyclage régulier de personnel entre ces deux univers. [...] S'attaquer aux portes tournantes constitue le début d'un processus indispensable afin de restaurer la confiance des citoyens dans le système politique et le fonctionnement des marchés financiers* », exposait en 2009 l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE).

Un projet de décret abordant la question a été adressé le mois dernier au Conseil d'Etat, porté par la ministre de la Fonction publique Annick Girardin. Il rendrait plus difficile l'accès au secteur privé aux diplômés de plusieurs grandes écoles, telles que l'ENA et Polytechnique. Actuellement, un principe général prévaut pour les élèves issus des établissements visés par le décret : celui de servir l'Etat pendant au moins dix ans. S'ils ne respectent pas cet engagement, ils paient la « pantoufle », une indemnité censée compenser le coût de leur scolarité gratuite et rémunérée. « *Quand on s'engage dans ces écoles du service public, c'est pour servir l'Etat et pas autre chose. L'ENA et les autres grandes écoles ne sont pas là pour former les futures élites des entreprises privées* », a indiqué la ministre. C'est aussi une question d'exemplarité, d'après elle. Mais son projet rencontre des résistances, raconte [Le Monde](#).

Emmanuel Macron a indiqué que la « pantoufle » lui coûtera 50 000 euros ou un peu plus.

EMMANUEL MACRON ET LES CONFLITS D'INTÉRÊTS



E. MACRON

Ancien SGA de l'Élysée,
Ancien ministre de l'Économie

Macron et le BTP :

En marge de la loi Sapin 2, censée lutter contre la corruption et l'évasion fiscale, Emmanuel Macron a introduit la ratification de l'ordonnance sur la réforme du code des marchés publics facilitant ainsi l'accès aux marchés aux grands groupes du BTP tels que Vinci, Bouygues, Eiffage et d'autres groupes fonciers : Unibail, Gecina, ou Klépierre au détriment des autres acteurs.

Entourage proche :

Alexandre Bompard (Fnac-Darty), Xavier Niel (free),
Georges Plassat (Carrefour), Serge Weinberg (Sanofi)
Pierre Pringuet (groupe Ricard) Philippe Wahl
(La Poste) Paul Hermelin (CapGemini)
Frédéric Mazzella (BlaBlaCar)
Eric Carreel (Withings)

Le premier cercle

Diplômé de l'ENA, inspecteur des finances jusqu'à 2008. En 2011 il « pantoufle » pour rejoindre la banque Rothschild où il devient associé-gérant jusqu'en 2012. Il « se met à l'abri du besoin jusqu'à la fin de ses jours » en pilotant une opération de rachat pour Nestlé dont la transaction est évaluée à 9 milliards d'euros.

Entreprise clé :  **ROTHSCHILD**

Financement de sa campagne :

Opacité, notamment sur l'identité des grands donateurs.
Soupçons de collectes de dons auprès d'exilés fiscaux en Belgique (cf. presse belge).

Équipe et soutiens



Bernard Mourad

En charge des questions économiques

Patron d'Altice Media Group (frère de Jean-Jacques Mourad). Ancien banquier d'affaires, il a piloté avec Marc Laufer la consolidation et la restructuration des actifs d'Altice Media Group (Libération, L'Express...). Auparavant directeur général de Morgan Stanley à Paris



Didier Casas

Conseiller d'En Marche sur les dossiers régaliens

Directeur général adjoint chez Bouygues Télécom



J.-J. Mourad

Cardiologue
Conseiller santé d'En marche !

Cardiologue ayant réalisé plus de 60 prestations rémunérées par le laboratoire Servier, il démissionne après que ses liens aient été révélés.



B. Griveaux

Porte-parole d'En Marche !
VP (PS) du CG de Saône-et-Loire

Directeur de la communication et des relations institutionnelles du groupe Unibail-Rodamco



Richard Ferrand

Secrétaire général d'En Marche !
Député PS

Ancien directeur général des Mutuelles de Bretagne

Auteur d'un amendement à la Loi Macron favorable aux lobbies industriels qui a suscité l'indignation des médias et journalistes sur le secret des affaires (amendement finalement retiré)



Christian Dargnat

Président de l'Association de Financement d'En Marche !

Ancien du Crédit Agricole
Ancien président de comité au MEDEF

Membre de la Commission consultative de l'Autorité des Marchés financiers « Gestion et Investisseurs Institutionnels »

Parmi ceux qui soutiennent Emmanuel Macron : Pierre Bergé (YSL, Le Monde...)
Laurent Bigorgne (Institut Montaigne), Marc Simoncini (Meetic),
Alain Minc (Sanef)...

Jean-Luc Mélenchon

Candidat du Parti de gauche, extrême-gauche

- Diplômé en philosophie, il a travaillé dans l'entreprise d'horlogerie Maty ; dans une station-service puis en tant que correcteur ; professeur, journaliste et dessinateur.
- Il a occupé ou occupe les fonctions de ministre, député européen, président puis coprésident du Bureau national du Parti de gauche, président délégué de conseil général, conseiller général et sénateur
- Liste des entreprises et entités citées : Dassault aviation.

Le candidat

Jean-Luc Mélenchon a fait une grande partie de sa carrière politique dans le département de l'Essonne, dont il a été sénateur. Serge Dassault, maire de Corbeil-Essonne de 1995 à 2009 est également sénateur depuis 2004. « *Du point de vue personnel, il [Jean-Luc Mélenchon] assume très bien sa sympathie pour l'avionneur et richissime patron de presse français* », écrivent les deux auteurs du livre *Mélenchon, le Plébéien*, une biographie du député européen. Ils soulignent « *un mélange de passion pour l'aéronautique* », de « *respect pour une famille d'industriels* » et « *un intérêt politique pour un voisin essonnien* », indique Le Monde.fr⁵⁴.

« *Je ne suis pas ami avec Serge Dassault* », répond Mélenchon, interrogé par Le Monde.fr en 2012. « *C'est une tradition républicaine : je suis capable de ça et de grandes prises de bec. Qu'est-ce qu'il y a de mal ? Dassault, je l'ai combattu à toutes les élections municipales !* »

Or Jean-Luc Mélenchon s'est abstenu en 2004 lors d'un vote au Sénat sur le point de savoir si le mandat de sénateur était compatible avec le statut d'industriel dépendant des commandes de l'Etat.

Les auteurs racontent aussi comment, lors des sénatoriales de 2004, Jean-Luc Mélenchon a manœuvré pour faire élire le troisième de sa liste tout en favorisant l'élection de Serge Dassault, candidat sur une liste dissidente de droite. « *Dassault est un adversaire politique total mais c'est aussi un grand industriel. Il ne faut pas se laisser aller à la caricature : la boîte Dassault Système a produit le grand logiciel de l'industrie, [...] Catia, et Dassault a donné le logiciel Catia pour les lycées professionnels, il faut le savoir* », commente l'ancien ministre de l'enseignement professionnel. De quoi susciter des questions, note *Arrêt sur images*. « *Invité de la matinale de France Inter de Patrick Cohen, Mélenchon est questionné : "Peut-on être favorable au désarmement, et se féliciter de la vente d'avions de chasse ?" Mélenchon [ressort] tel quel le vieil argumentaire communiste, rodé par des décennies de défense des usines d'armement tricolores : que les Russes et les Américains commencent à désarmer, et après on en reparlera. La France,*

elle, n'agresse personne ! (C'est bien connu, en effet, elle ne fait la guerre ni en Afghanistan, ni en Côte d'Ivoire, ni en Libye). S'ensuit, entre Cohen et son invité, un assez long échange sur la sympathie personnelle entre Mélenchon et Serge Dassault », relève le site de critique des médias.

Ce qui ne l'empêche pas de s'attaquer publiquement à l'industriel, comme lors de son meeting de campagne à Lille, le 12 avril dernier. En réponse aux médias le comparant à Hugo Chavez, dont *Le Figaro*, Jean-Luc Mélenchon a remis en cause l'indépendance du journal que possède Serge Dassault, rappelant « *que ce dernier faisait affaire avec le régime saoudien pour la vente des avions de combat Rafale* ».

Son équipe

Plusieurs membres de son équipe n'apparaissent pas dans l'organigramme publié sur le site de la campagne. L'enquête a été menée sur tous les membres de son équipe que nous avons identifiés : Manuel Bompard, directeur de campagne, Sophia Chikirou, directrice de la communication, Bastien Lachaud, responsable des événements, Mathilde Panot, responsable des groupes d'appui, Alexis Corbière, porte-parole, Jacques Généreux, Charlotte Girard, Clémence Movire, Boris Bilia, Lise Maillard, Mathieu Dupas, Romain Dureau, Damien Prat, Amandine Langlois, Anne Sampognaro, Hadrien Toucel, Sophie Rauszer, Arnaud Apffel, Amélie Benoît, Charles Plantade, Raphaëlle Temios, Antoine Prat, Antoine Salles Papou, Enora Naou.

Comment la campagne de Jean-Luc Mélenchon est-elle financée ?

En janvier, Jean-Luc Mélenchon a annoncé qu'il avait obtenu des prêts bancaires d'un montant total de 8 millions d'euros, en plus d'un million d'euros reçus par dons. « *Il n'a réussi à emprunter que 5 millions auprès d'une banque coopérative* », commente *Challenges*. Le Parti communiste, qui perçoit une subvention publique annuelle de 2,9 millions d'euros et soutient le candidat, ne verse pas de contribution et n'accorde pas de prêt.

Que préconise-t-il pour lutter contre les conflits d'intérêt ?

Il propose de :

- Rendre inéligible à vie toute personne condamnée pour corruption
- Supprimer le monopole du déclenchement de poursuites judiciaires par l'administration fiscale en cas de fraude : la justice doit pouvoir enquêter librement et de sa propre initiative, même contre l'avis du ministre

54

Raphaëlle Besse Desmoulières, « L'admiration de Mélenchon pour Dassault, ce "grand industriel" », Le Monde, 23 janvier 2012.

- Combattre la pollution du débat parlementaire par les lobbies, interdire l'entrée des lobbyistes dans l'enceinte du Parlement et les cadeaux faits aux parlementaires
- Mettre fin au pantouflage : tout haut fonctionnaire souhaitant travailler dans le privé devra démissionner de la fonction publique et rembourser le prix de sa formation s'il n'a pas servi au moins dix ans, supprimer le concours externe de l'ENA pour toute personne n'ayant jamais travaillé, durcir les règles contre les conflits d'intérêts, allonger les périodes d'interdiction d'exercer une fonction privée après avoir exercé une activité publique dans le même secteur
- Appliquer les recommandations d'Anticor et de Transparency International visant à empêcher la corruption et à rapprocher les représentants des représentés, notamment obliger un élu à rendre publique sa déclaration de patrimoine transmise à la Haute autorité pour la transparence de la vie publique et supprimer la réserve parlementaire (enveloppe financière dépensée sans vote du Parlement, selon le bon vouloir de chaque parlementaire)
- Mettre fin à l'usurpation par le Medef de la parole des chefs d'entreprise : fonder la représentativité des organisations patronales sur la base d'élections, comme c'est déjà le cas pour les syndicats de salariés



J.L. MÉLENCHON

*Ancien ministre,
Député européen*

Profil

Financement de sa campagne :

Prêts bancaires d'un montant total de 8 millions d'euros, en plus d'un million d'euros reçus par dons. « Il n'a réussi à emprunter que 5 millions auprès d'une banque coopérative ».

Mélenchon et Dassault:

D'un point de vue personnel il assume «très bien sa sympathie» pour l'industriel et sénateur Dassault selon Le Monde, tout en déclarant ne « pas être son ami » et ne pas hésiter à l'affronter politiquement - comme, en effet, lors de son meeting de campagne à Lille, le 12 avril 2017.

Toutefois, son abstention en 2004 lors d'un vote au Sénat, sur la question de savoir si le mandat de sénateur était compatible avec le statut d'industriel dépendant des commandes de l'Etat (vote qui concernait directement M. Dassault), fut remarquée par certains journalistes politiques.

Équipe de campagne



Notre enquête n'a pas permis d'établir des cas de conflits d'intérêts - potentiels ou avérés - au sein de son équipe de campagne.

Conclusion

Les affaires de conflits d'intérêt et de corruption ont provoqué des mobilisations immenses dans certains pays comme l'Islande, le Brésil ou plus récemment, la Roumanie. Des milliers de citoyens de ces pays se sont rassemblés dans des places publiques et se sont mobilisés sur les réseaux sociaux pour s'indigner de ces pratiques et exiger leur fin.

En France, où SumOfUs compte plusieurs centaines de milliers de membres et où les affaires de conflits d'intérêt ne cessent de défrayer la chronique, la question de la probité des décideurs politiques et des hauts fonctionnaires - pourtant condition sine qua non de l'exercice d'une démocratie pleine et entière - n'a pas (encore ?) permis le déclenchement d'un mouvement citoyen salvateur.

A quelques jours du premier tour des élections présidentielles, SumOfUs souhaite, au travers de cette enquête, susciter un débat public d'une ampleur large qui puisse amorcer un tel mouvement et forcer le prochain gouvernement à adresser sérieusement cet enjeu fondamental. Trop de campagnes que nous menons contre le pouvoir d'influence, voire même

discrétionnaire, des grandes entreprises sont souvent la conséquence de conflits d'intérêts qui menacent les droits des travailleurs, la préservation de l'environnement et la justice fiscale pour ne citer que quelques exemples.

Notre enquête montre clairement que les soupçons - voire les cas avérés - de conflits d'intérêt sont inégalement répartis entre les candidats de cette élection présidentielle. M. Mélenchon, et dans une moindre mesure, M. Hamon, sont beaucoup moins concernés que M. Macron, M. Fillon et Mme Le Pen. Toutefois, notre enquête démontre que l'ensemble des candidats sont concernés - que ce soit de très près ou de loin - par les conflits d'intérêts.

C'est pourquoi, quel que soit le résultat de cette élection présidentielle, nous sommes convaincus que le règlement de cette question ne pourra se faire sans une vaste mobilisation citoyenne. SumOfUs espère que cette enquête y contribuera, et s'impatiente de pouvoir accompagner, grâce notamment à son expertise digitale, un tel mouvement salutaire.

Nos principales recommandations

Des organisations telles que Anticor ou Transparency International ont déjà émis des recommandations très pertinentes et assez complètes pour lutter sérieusement contre la corruption et les conflits d'intérêts. Dans nos recommandations, nous insisterons donc essentiellement sur 4 aspects qui nous semblent fondamentaux pour adresser la question des conflits d'intérêts :

- **Mettre un terme à la «misère cachée» de la lutte anticorruption.** La France doit réellement se donner les moyens de lutter contre la délinquance économique et financière. Les institutions judiciaires et policières chargées de lutter contre la corruption (dont le «retour sur investissement» serait d'ailleurs considérable) souffrent d'un manque criant de moyens. Ces services doivent être mieux considérés par leurs hiérarchies, notamment en augmentant urgemment et sensiblement leurs moyens humains et matériels et en garantissant leur indépendance. En la matière, le courrier alarmant du 13 mars 2017 de l'Office anticorruption de Nanterre révèle non seulement le manque de moyens dédiés à ce service indispensable, mais également les pressions politiques inacceptables qu'il subit.
- **Lutter contre le «pantouflage».** Réaliser une évaluation des meilleures pratiques mondiales et appliquer les mesures les plus prometteuses afin de faire cesser cette pratique utilisée stratégiquement et régulièrement par des acteurs privés dans l'optique de renforcer leur pouvoir d'influence auprès des gouvernements et des législateurs.
- **Faire «sauter» le verrou de Bercy.** Confier aux juges et au Parquet les poursuites et la sanction de la fraude fiscale, en garantissant l'indépendance du Parquet par rapport au pouvoir politique et en renforçant la coordination entre la justice et les autorités fiscales.
- **Le Conseil constitutionnel doit être mis à distance de toute influence des lobbies.** La censure peu compréhensible par le Conseil constitutionnel de plusieurs mesures indispensables pour la lutte contre l'évasion fiscale soulève des interrogations concernant sa totale indépendance. La possibilité pour les lobbies de passer par des «portes étroites» afin d'influencer les décisions du Conseil, ainsi que la possibilité pour certains représentants d'intérêts privés (comme le président du MEDEF) d'avoir aisément accès à ses membres (comme le relate l'ancien président du Conseil constitutionnel, Jean-Louis Debré) doit indispensablement pousser le prochain gouvernement à lancer une réforme du Conseil constitutionnel qui garantirait son indépendance et sa réelle expertise.

Sum
Of
+ Us

A thick, horizontal red line that underlines the word 'Us' in the logo.

www.sumofus.org/fr